

(a cura di)

Pasquale Pasquino

FRANCIA E ITALIA

EVOLUZIONE DEI SISTEMI POLITICI

Fondazione Adriano Olivetti

FRANCIA E ITALIA

Evoluzione dei sistemi politici

a cura di

Pasquale Pasquino



FONDAZIONE ADRIANO OLIVETTI

©2004 Fondazione Adriano Olivetti

Il testo può essere liberamente riprodotto

purché se ne citi la presente edizione

INDICE

Pasquale Pasquino

Presentazione

Roberto D'Alimonte

Duverger's Law, Italian Style

Gérard Grunberg

Changement des institutions françaises ou changement du système de partis?

Florence Haegel

La refondation de droite française à l'issue des élections de 2002

Marc Lazar

La gauche en France et en Italie

Pasquale Pasquino

PRESENTAZIONE

In questo Quaderno vengono pubblicate le relazioni lette e discusse durante un incontro seminariale organizzato dalla Fondazione Adriano Olivetti e da l'*Institut d'Etudes Politiques de Paris* il 20 giugno 2003, ed al quale hanno partecipato, insieme con i relatori e con chi scrive, i professori Sabino Cassese, Andrea Manzella ed Antonio Agosta.

Si è trattato, in realtà, del secondo incontro; una prima riunione aveva avuto luogo, su iniziativa di Marc Lazar e mia, a Parigi presso la sede dell'I.E.P., due anni addietro.

Questi seminari s'inseriscono nel quadro di iniziative che hanno caratterizzato il lavoro della Fondazione negli ultimi anni: lo studio delle Istituzioni politiche costituzionali italiane, per il quale è parso essenziale, sin dall'inizio, il confronto con le esperienze e le riflessioni di altri Paesi, in particolare europei. Fra questi la Francia ha un ruolo speciale per la sua vicinanza e per le affinità culturali con il nostro Paese. La struttura del sistema dei partiti, lo sforzo, avviato oltralpe alcuni decenni fa, di "razionalizzazione" della forma di governo parlamentare, la comune tradizione giuridico-costituzionale, sono altrettanti elementi di confronto fecondo per chi cerca di riflettere sulla riforma delle nostre Istituzioni.

Nel licenziare questi atti desidero ringraziare particolarmente Laura Olivetti per la generosità e la disponibilità che hanno permesso la realizzazione del nostro incontro e Rossana Bonazzi che si è fatta carico della produzione materiale del Quaderno. Desire Olivetti ci ha aiutato con grazia in tutto il lavoro. Marc Lazar e Gérard Grunberg che hanno accettato con pazienza le mie sollecitazioni insistenti a continuare il lavoro comune.

Roma, gennaio 2004

Nota: Si è deciso di conservare i testi nella lingua originale in cui sono stati presentati al seminario. L'inglese ed il francese delle scienze sociali sono largamente accessibili in Italia a tutti coloro che si occupano dei temi trattati nel Quaderno, soprattutto alle generazioni più giovani, che sono destinate a costruire negli anni futuri una "cultura europea". Le traduzioni di buona qualità in questo settore sono, invece, difficili e costose. Questo ci è parso giustificare la nostra scelta.

*Roberto D'Alimonte**

DUVERGER'S LAW, ITALIAN STYLE

Introduction

On April 18, 1993 the Italian voters overwhelmingly approved a referendum that changed the electoral system for the national Senate. This vote “forced” the Italian Parliament to act on a new law that would introduce a new system also for the Chamber. Italy has a bicameral Parliament with the government responsible to both chambers. If the referendum result were left in place without some analogous changes being made to the electoral system for the Chamber of Deputies the two chambers would have been elected by significantly different systems with the serious risk that the next elections might have produced very different outcomes. Between May and August 1993 Parliament worked on the new electoral law that introduced for both chambers a mixed-member majority (MMM) system with three-quarters of the seats filled in single-seat districts (SSD) and the remaining one-quarter filled by PR. In both cases the formula for the allocation of the SSD is first-past-the post, plurality. Since then three national elections took place under the new rules, in 1994, 1996 and 2001. Too few cases to draw definitive conclusions on the implantation of the new system, but enough to start developing some arguments on how the new rules have changed the pattern of electoral

*University of Florence.

competition and with it the format and the dynamics of the party system. This is the aim of this paper. Particularly, the idea is to explore to what extent Duverger's law about the consequences of majoritarian/plurality systems apply to Italy.

From the old to the new party system

The most striking development of Italian politics in the past nine years has been the emergence and consolidation of a bipolar pattern of electoral competition. This stands in marked contrast with the previous pattern which was tripolar and based on the centrist dominance of Christian-Democracy (DC). The new bipolar party system is the result of two factors: the destructuring of the old party system due to the judicial investigations of the 1992-1993 period and the concomitant introduction of the new electoral rules. Both factors produced the change. It is doubtful that one or the other alone would have had the same effect. The last elections of the old era still yielded a centrist majority and the Amato cabinet which was created thereafter was still a coalition of the DC, the Socialists (PSI) and other minor centrist partners. The Party of the Democratic Left (PDS)¹ and the Italian Social Movement (MSI) on the right were still in opposition and not fully legitimized. What would have been the evolution of this party system without the intervening factors mentioned above? Hard to say. But we can guess that the transition to any other type of party system would have been much slower than what happened. Let us assume that the MMM system had not been introduced and

that the sole intervening variable were the judicial investigations. Most likely the old centrist parties, though weakened, would still be around today and the centrist coalition would have survived perhaps trying to make some deals either with the Lega or most likely with the PDS. In any case the scenario would have been one of uncontrolled fragmentation. Fragmentation had already shown a steep upward trend since 1976 and it had jumped significantly between 1992 and 1994. Moreover, Berlusconi and its new creation – Forza Italia – would not have come on the scene.

Even more difficult it is to guess what would have happened if the only intervening variable had been the change in the electoral system. In such a case the electoral decline of the DC and the PSI would have been less marked. It would have been even less likely that Berlusconi would have stepped in. But would the PSI and the DC create a pre-electoral coalition instead of their usual post-electoral coalition? Or would the PSI have tried to create such a coalition with the PDS? And would the DC have bridged the divide with the Lega and the MSI and tried to form a center-right coalition as Berlusconi did in 1994? These questions have no answer. But they help us to better understand the odds against a bipolar restructuring of the Italian party system. At least in the short term. It is difficult to imagine the old DC allying itself with the League and the MSI. It is equally difficult to see the PSI of Bettino Craxi doing the same with the PDS. As it happened, the combined effect of the judicial investigations and the electoral changes created on the one hand a

¹This is the major heir of the Italian Communist Party (PCI).

vacuum in the center of the political space and on the other hand the incentive to form new patterns of alliances.

This is the background to the decision by Berlusconi to create a new party and a new system of alliances on the right to counterbalance the same strategy pursued by the left. This, in turn, produced the kind of coalitional realignment that gave rise to a bipolar pattern of competition. In the process pre-electoral coalitions became the main actor in the electoral arena. In the past, coalitions were important too, but after the elections and not before. Voters were allowed to vote on the coalitions only retrospectively. Parties were the only actors in the electoral arena. The bipolar pattern that has emerged from the transition has changed the role of the voters as well as that of the parties in the system. Each party has to decide before the elections whether it wants to pursue office (as opposed to other goals) and with whom. Voters decide in the ballot box which coalition will gain a majority of the seats and therefore the right to form the cabinet. This is the essence of bipolar competition. And this is the way the Italian party system works today. It is remarkable that this transformation has been achieved so quickly. The new MMM system had a lot to do with it.

Duverger: coalitions, not parties

With the first election in 1994 competition shifted from parties to coalitions. From then on the most important variables for predicting the electoral outcome have been the composition, size and performance of these coalitions. Coalitions have changed over the years. As it can be seen in Table

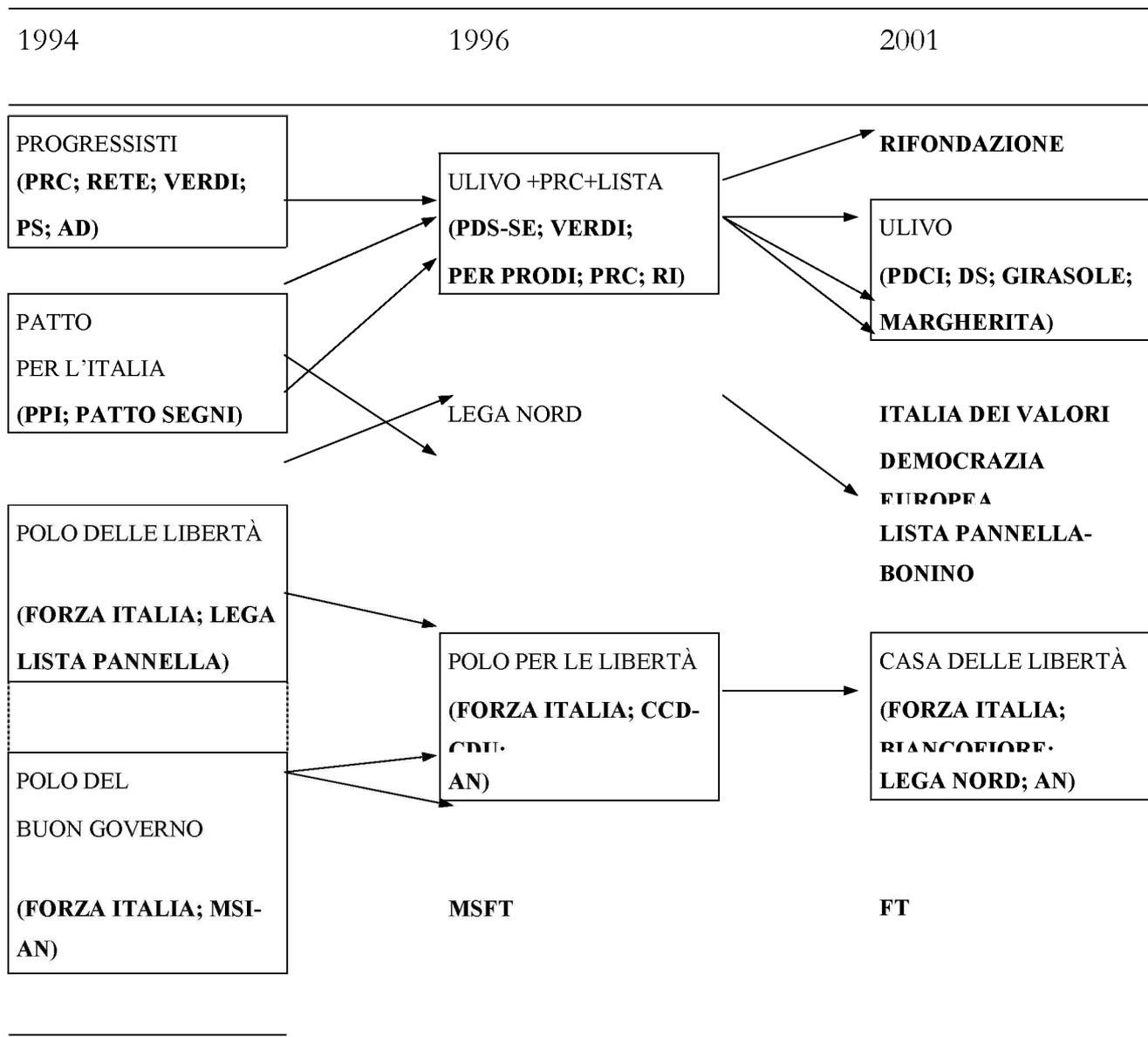
1, in 1994 they were actually three and not two. On the left the Progressisti brought under the same umbrella the heirs of the old Italian Communist Party (PCI), i.e. Communist Refoundation (PRC) and the PDS, along with the Greens, one fragment of the old Socialist Party and other smaller leftist groups. On the right Berlusconi created a coalition of variable geometry. In the North he brought under the umbrella of the Polo delle liberta' (PL) its own party Forza Italia and the Lega. In the South he created a different coalition – the Polo del buon governo (Pbg) - with Forza Italia and the MSI-AN, the former post-fascist party which until then had been considered “non coalitionable” due to its ideological heritage. This expedient turned out to be necessary because the Lega did not want to ally itself with the MSI-AN in the North. The result was that the right was split in this area with the candidates of the MSI-AN running against the candidates of the PL. The third coalition was the Patto per l'Italia. This was formed by the main heir of the old Christian Democrats (DC), i.e. the PPI, and a group led by the referendum leader Mario Segni. It occupied the center of the political space just as the DC did until 1992.

The 1994 elections proved Duverger right. The Patto won 15.6% of the plurality vote in the Chamber and yet it gained only 4 seats. In the Senate the picture was the same. It was only thanks to its proportional share of the seats that it was able to survive. Even so, the elections proved beyond any doubt that a third coalition with an electorate dispersed nationwide had no chance to compete effectively in the single-seat districts (SSD). Indeed, the Patto was counting on its capacity to gain enough seats, both SSD and PR, to prevent

any of the two major coalitions to gain a majority in the two chambers. In this respect the mixed nature of the electoral system offered a chance which a straight forward plurality system would not. By preventing the elections to be decisive and therefore making itself pivotal, the Patto would have been able to thwart the bipolar restructuring of the Italian party system. But it did not happen. The two Berlusconi coalitions did gain a majority of the seats in both branches of Parliament². And a few months later the Patto disappeared with the PPI splitting itself into two parties, one going left and the other going right. Again, Duverger turned out to be right.

²As it can be seen in the following Table 11 the two Berlusconi coalitions fell just short of a majority in the Senate but defectors from the Patto gave the Berlusconi cabinet the votes it needed.

Table 1 - Electoral coalitions and electoral dynamics, 1994-2001



Duverger's law fared less well in 1996. Forza Italia and the Lega Nord divorced and the Lega ran its own candidates in all of the districts in Northern Italy. This had two effects: 1. the Lega won in the Chamber 39 seats out of 180, i.e. 21.7% of the area total (8.2% of all the SSD nationwide); 2. the center-left coalition won many more seats in the North than it would have without the split between Forza Italia and the Lega. This split is the single most important reason for Berlusconi's defeat in 1996 and for the victory of the Ulivo³. In spite of its success the Lega failed to become pivotal just as the Patto did in 1994. The elections were again decisive giving the Ulivo a majority both in the Chamber and the Senate. Bipolar competition survived. However, the Lega proved the validity of Rae's reformulation of Duverger's law : "plurality formulae are always associated with two-party competition except where strong local minority parties exist". In 1996 the Lega was such a party. Its subsequent decline opened the door to a renewed alliance with Berlusconi which paved the way for the center-right victory in 2001.

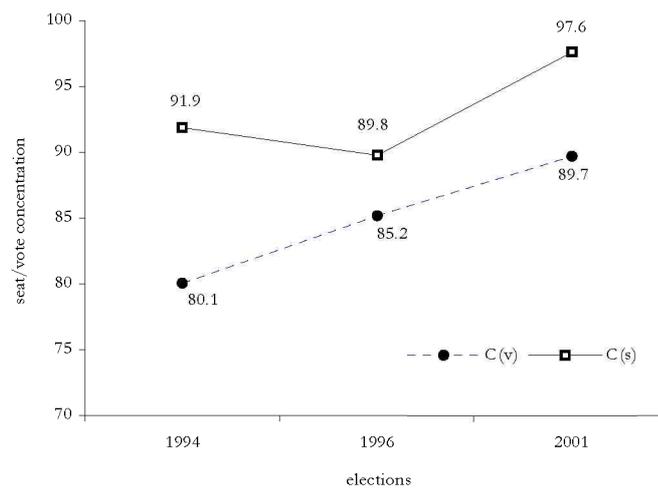
In 2001 Duverger's law worked again. This time the bipolar bias of the system was challenged by three small groups (see Table 1) which placed themselves in the center of the space: Italia dei Valori, Democrazia Europea and Lista Pannella-Bonino. Moreover PRC and the Fiamma Tricolore (FT) chose not to enter any coalitional agreement and ran their own candidates. None of these groups won a single SSD seat. What it is even more remarkable is that, with the exception of PRC, none was able to get 4% of the PR votes which

³ The others were the split in AN which led to the creation of the MSFT and the poor coalitional performance of the Polo [see D'Alimonte R. & Bartolini S. (eds.), *Maggioritario per caso. Le elezioni politiche del 1994*, il Mulino, Bologna 1995].

represents the threshold for gaining PR seats. So, the elections were again decisive producing a clear majority for the Casa delle libertà (Cdl), the new coalition formed by Berlusconi bringing together for the first time under the same umbrella all the major parties of the center-right.

Many types of data confirm the electoral dominance of the two major coalitions. To start with, as it can be seen from Figure 1, in 2001 they collected 89.7% of the votes and 97.6% of the seats.

Figure 1 - The concentration of votes (v) and seats (s) on the two main coalitions (Chamber, 1994-2001)



In terms of votes the trend has been linear since 1994. Not so in terms of seats because of the success of the Lega in 1996. It is quite evident that voters tend to concentrate their votes more and more on the candidates of the two major coalitions in spite of the presence of many competitors in the districts (Table 2). This is confirmed also by the number of districts where the two leading vote getters are not member of the two major coalitions. In 2001 were down to just 6 in the Chamber and 3 in the Senate whereas in 1994 were almost a quarter of all districts. By all accounts the coalitions have indeed become the main actors in the electoral arena

Table 2 - N and % of SSD where one of the two strongest candidates did not belong to one of the two major coalitions, Chamber and Senate, 1994, 1996, 2001

	Chamber		Senate	
	N	%	N	%.
1994	109	22,9	54	23,3
1996	64	13,5	32	13,8
2001	6	1,3	3	1,3

Coalitions however are not parties but aggregation of parties. In Italy plurality rule did not favor the duvergerian dualism of parties but a dualism of coalitions. Notwithstanding the difference, this is still a very significant result considering that the system is not entirely plurality but mixed. Yet, the impact

of the plurality component has been so strong that it has yielded, albeit in a coalitional format, the precise result which the Duverger's law predicts. Of course a dualism of coalitions is quite different from a dualism of parties, but nevertheless they both feed a bipolar pattern of competition. The difference of course is that in the latter case party fragmentation is minimized whereas in the former it can still be very high but it is disciplined through the coalitions. What remains to be explained is how the many Italian parties – big and small – have been able to survive the pressure of plurality rule and thrive just as well in the new MMM environment as they did in the old PR one.

The “proportionalization” of the Italian MMM system

Coalition building before elections is a different game from coalition building after elections. One of the major differences is that, in the second case, once the votes are counted and the seats are assigned coalitions can be formed with full information about which parties and how many are necessary to “win”... With pre-electoral coalitions this is not usually possible. Parties have to make the decision to join a coalition without knowing whether it will be able to “win” or not. In light of this, Italian parties have learned that a good rule for winning elections is to create the largest possible coalition. Size seems to be more important than ideological cohesion. Tab. 3 shows both the Pr lists connected to the two major coalitions in 2001 and the single parties making up each coalition. The same table also shows that coalitions are not limited to the plurality arena but they can be found also in the PR arena as a way to

overcome the 4% threshold. The Margherita, the Girasole, the Biancofiore are such examples.

Table 3 - Coalitions, PR lists and party components, Chamber, 2001

Coalitions	PR Lists	Party components	
Ulivo	Pdci	Pdci	
	Ds	Ds	
	Margherita	Girasole	Ppi
			Democratici
			Udeur
			Ri
	Girasole	Sdi	Verdi
			Svp; Genziane
		<i>Biancofiore</i>	Ccd
		Cdu	

Casa delle libertà	Forza Italia	Forza Italia neo-Psi (Npsi) Pri Upr neo-Dc (Ndc)
	<i>Lega Nord</i>	Lega Nord
	An	An
		Pps; Mat; Patt; Liguria nuova; Sicilia nuova

In italics the lists which got more than 4% of the Pr votes.

Through coalitions parties are able to avoid the rigor of PR or plurality thresholds. In the plurality arena this is done by negotiating an agreement by which districts are allocated to each party in the coalition so that in each district there will be only one candidate representing the coalition. In Italy these candidates run with the coalition symbol and not with the symbol of the party they belong to. As it can be expected, these “deals” are not easy to arrange. They require the development of a set of mutually agreed criteria to determine both the number and the “quality” of the districts assigned to each coalition member. Over the last 10 years Italian parties have learned how to

manage these decisions resorting to a complicated classification of the districts on the basis of their relativity degree of “safety”, i.e. the probability that the district will be won by the coalition. The overall aim of this exercise is to guarantee that each party in the coalition will come up with a number of seats in parliament roughly equal to its electoral strenght. Table 4 shows how the Ulivo managed this process in 2001.

Table 4 - Ulivo: party affiliations of SSD candidates, Chamber and Senate, 2001

	Pcdi	Ds	Ulivo	Gira- sole	Mar- gherita	Staff Rutelli	Others	Tot.
<hr/>								
Chamber								
n.	14	199	11	56	190	3	1	474
%	3,0	42,0	2,3	11,8	40,1	0,6	0,2	100,0
Senate								
n.	6	100	5	24	93	1	2	231
%	2,6	43,3	2,2	10,4	40,2	0,4	0,9	100,0
Tot.								
n.	20	299	16	80	283	4	3	705
%	2,8	42,4	2,3	11,35	40,15	0,6	0,4	100,0

Table 5 - Casa delle libertà: party affiliations of SSD candidates , Chamber and Senate, 2001

	Fi	Ccd-Cdu	Lega	An	Others	Tot
Chamber						
n.	236	66	44	119	7	472
%	50,0	14,0	9,3	25,2	1,5	100
Senate						
n.	108	35	23	62	3	231
%	46,7	15,15	10,0	26,8	1,3	100
Tot						
n.	344	101	67	181	10	703
%	48,9	14,4	9,5	25,7	1,4	100

The two major components of the coalition – the DS and the Margherita – were assigned roughly the same percentage of districts, about 40% with the other partners dividing the rest. In the case of the center-right coalition (Table 5). Forza Italia got about 50% of the districts. Also in this case the distribution reflected the relative strength of each coalition member as demonstrated by previous results in PR competitions. Through these “deals” even small parties survive. The result is a sort of “proportionalization” of the

plurality component of the electoral system and therefore a relatively high level of party fragmentation (Table 6).

One of the paradoxes of Italian politics is that this fragmentation is not “caused” by the PR component of the MMM system but by the plurality formula, or better by the way in which parties have used it. As it can be seen from Table 6 there are fewer PR lists than parties. In fact lists have to face a relatively high threshold of representation both in the Chamber and in the Senate whereas parties bypass the plurality threshold through the deals they make before the elections. However, the data in Table 6 must not be taken as evidence that Duverger’s law does not work in Italy. The real point is that Duverger applies to coalitions and not to parties.

Table 6 -. N and Neff by PR lists, parties and parliamentary groups, Chamber and Senate, 1994, 1996, 2001

Units		1994		1996		2001	
		N	Neff	N	Neff	N	Neff
Lists	Chamber	13	6,2	11	6,2	11	5,3
	Senate	14	6,9	13	6,2	15	6,1
Parties	Chamber	20	7,6	24	7,3	22	5,8
	Senate	21	8,1	25	7,1	23	6,9
Parl. groups	Chamber	7	6,4	8	6,2	7	5,7
	Senate	9	7,1	10	6,2	8	6,2

The electoral performance of coalitions

Coalitions matter in several ways. We have already seen in the previous section that it is the coalition that selects the candidates running in the SSD and therefore controls the nomination process. They also matter in terms of

electoral performance. The decisive competition is in the SSD and here it is the coalitions that matter and not the parties.

Therefore it is important to understand how well the coalitions do electorally and what factors influence their performance.

Let us start by saying that coalitional performance is not just about number of votes.. Of course this is extremely important in terms of winning or losing. But there is another aspect of the concept which is equally relevant. This has to do with the number of votes the coalition actually gets with respect to the number of votes it *should* get. The argument goes as follows. Coalitions are formed by parties. Each party has a certain number of votes. In Italy this is shown by its result in the proportional arena. If the coalition works well these votes should go to the candidate representing the coalition in each district. But will this happen regardless of who is the candidate ? What about if the candidate is too far to the left or too far to the right? In such cases some voters may defect and either not vote at all in the SSD or vote for some other candidates. This is just an example of why we should not expect *a priori* that the “deals” parties make before the elections splitting districts and nominating candidates pay off in the ballot box. Voters may simply reject the coalition candidates for a number of reasons. It does not even have to be an ideological rejection. Other factors could cause defections.

Whatever these factors are, we can gauge how well the coalition does by determining how many votes its candidates get compared to the votes the coalition parties have. This is what we call coalitional performance. More precisely , coalitional performance is the difference between nominal votes

(plurality) and list votes (proportional) as a percentage of voters in the SSD arena. In Italy this calculation can be done easily because, in the case of the Chamber elections, voters cast two ballots: one for the candidate in the district and another for a party list. Since the voters are the same and the district is the same for both plurality and PR it is possible to compare in each district the votes for the coalition candidate and the votes for the parties. So, we can see if a candidate gets the same , more or less votes than the parties who support him/her.

As it can be seen from Table 7, both in 1996 and 2001, the center-right coalition gained less nominal votes than list votes. This means that its candidates have not done as well as the coalition parties.

Table 7 - Nominal votes (PL) and list votes (PR) by coalition, Chamber 1996 and 2001

1996	Ulivo+Prc			Polo (+Lps)		
	Mg	Pr	Diff.	Mg	Pr	Diff.
North	5.609.437	5.538.863	+70.574	5.330.361	5.826.525	-496.164
Center	4.091.561	4.118.775	-27.214	2.525.389	2.618.077	-92.688
South	7.043.710	6.613.297	+430.413	7.171.525	8.037.183	-865.658
Italy	16.744.708	16.270.935	+473.773	15.027.275	16.481.785	-1.454.510
2001	Ulivo (+Prc)			Casa delle libertà		
	Mg	Pr	Diff.	Mg	Pr	Diff.
North	5.949.245	5.338.048	+611.197	7.079.052	7.681.603	-602.551
Center	3.881.307	3.708.559	+172.748	2.594.238	2.800.281	-206.043
South	6.484.803	5.780.480	+704.323	7.244.730	7.909.009	-664.279
Italy	16.315.355	14.827.087	+1.488.268	16.918.020	18.390.893	-1.472.873

In both elections the loss is almost precisely the same, about one and a half million voters. The difference between the two elections is that in 2001 the gains of the center-left corresponded to the losses of the center-right whereas in 1996 this symmetry did not exist.

Table 8 - Coalitional performance (difference between nominal votes and list votes as a % of SSD voters), Chamber, 1994, 1996, 2001

	1996		2001		1996		2001	
	UI+Prc		UI+Prc		Pdl		Cdl	
Northwest	+1,0	124	+3,7	124	-3,1	124	-3,1	124
<i>Northeast</i>	+1,0	55	+4,4	55	-3,4	55	-5,3	55
<i>Red region</i>	-0,4	80	+2,4	80	-1,3	80	-2,3	79
<i>Center</i>	+0,6	70	+3,8	71	-4,3	71	-3,1	71
South	+4,1	143	+4,3	144	-5,5	144	-4,3	144
Italy	+1,6	472	+3,7	474	-3,7	474	-3,6	473

Next to the value of coalitional performance is the number of cases.

More interesting than these data are however the data in Table 8 where we show coalitional performance in percentage terms and by area. In 2001 the Ulivo candidates gained on average 3,7 percentage points. The gain was very significant in every area of the country but particularly in the Northeast and the South which are precisely the areas where the center-right lost more. The comparison with 1996 also shows that the center-left has improved substantially its coalitional performance. Only in the South this improvement is not so evident, but here the gain was already quite high in 1996.

An important feature of these data is their systematic nature. Gains and losses are not random. In the case of the center-right, for example, only 20 candidates out of 473 did better than or the same as the parties supporting them. Moreover, coalitional performance does not seem to be correlated to the party affiliation of the candidates. Whoever was the candidate representing the Cdl in the district, he/she lost votes vis a vis the PR votes of coalition parties. As it can be seen from Table 9, the losses were greater when the Cdl candidates came from the Lega but this is not enough evidence to conclude that a party-effect was at work. The losses are just too systematic. This is why we feel confident in

Table 9 - Performance of SSD Cdl candidates by party affiliation, Chamber 2001

Party of affiliation	Performance	N
Forza Italia	-3,5	229
Alleanza nazionale	-3,3	119
Ccd-Cdu	-3,8	66
Lega Nord	-5,0	44
Nuovo Psi	-3,6	8
Indipendents Cdl	-2,0	7
Total Cdl	-3,6	473

Table 10 - Performance of SSD Ulivo candidates by party of affiliation, Chamber 2001

Party of affiliation	Performance	N
Ds	+3,6	199
Margherita	+4,0	190
Girasole	+3,6	56
Pdci	+2,7	14
Indipendents Ulivo	+2,3	11
Staff Rutelli	+2,3	3
Total Ulivo	+3,7	473

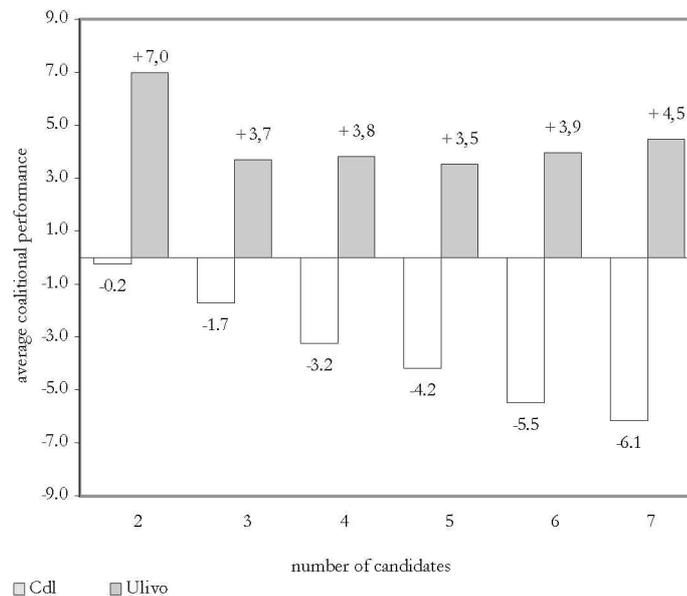
excluding both a party-effect as well as a candidate-effect. It is just not credible that the Cdl run 453 “bad” candidates out of 473. Nor it is credible that the Ulivo did the opposite.

Yet the same systematic pattern is to be found in the Ulivo (Table 10). The differential between the DS candidates and the Margherita candidates is not significant enough to be able to claim a party-effect or a spatial effect. So, if parties and candidates do not matter, what does it ?

An important clue is given by fragmentation. One of the clearest piece of evidence in the 2001 elections is the correlation between the plurality losses of the Cdl and the number of SSD candidates. As it can be seen from Figure 2 the Cdl losses increase in a linear pattern as the number of SSD candidates

increases. With seven candidates the losses are 6 percentage points ! Nothing similar happens in the Ulivo. Its gains are independent from SSD fragmentation. These data provide a clue to the nature of the problem affecting the Cdl.

Figure 2 - The coalitional performance of Ulivo and Cdl as a function of the number of SSD candidates



Let's rephrase the question: why one and a half million voters of the parties of the Cdl have refused to vote for the candidates in the coalition and vote instead for other candidates? The data in Figure 2 tell us that it is precisely the presence of other candidates to favor defections. Without these candidates the

potential “traitors” would not have defected. They could have done it by abstaining in the plurality arena and voting only the party list but we know that this did not happen. If it did, we would have to find more PR valid votes than plurality and this is not the case. The PR valid voters are 37.122.176 whereas those who have cast a valid vote in the SSD arena are 37.284.090. This lends support to the hypothesis that the voters who did not vote for the Cdl candidates did so not only because they did not like these candidates but also because they were attracted by other candidates, not necessarily those of the Ulivo. Weak coalitional loyalty is the root of the problem.

The picture we drew is relatively clear. Compared to the Ulivo, the Cdl is “less a coalition” and more like a cartel of parties. Both in 1996 and 2001 the Ulivo succeeded in enhancing the role of the coalition *vis a vis* its different components and this in turn has yielded a surplus of votes for its candidates in the districts, what we could define as a “added coalition value”. On the contrary the Cdl, instead of creating value for its candidates, has destroyed value. The factors involved could be several. We mentioned weak coalitional discipline but others could be the great heterogeneity of the coalition members or the leadership of Berlusconi. However, in spite of its poor coalitional performance, the Cdl won the 2001 elections. It did so because it was a larger coalition than the Ulivo and this gave it a greater electoral base to start with. This is why size matters. But the result of the 1996 and 2001 elections tell us that coalitional performance is not just a matter of size. Coalitions have a life of their own in the electoral arena. Their image, the leadership they express, the policy they stand for, their composition are all

factors that affect their performance. They are more than the simple sum of the parties. They are to some extent independent actors whose performance – as a coalition – may determine the outcome of the elections.

Tentative conclusion

There are a number of lessons to draw from the new Italian MMM electoral system.

The first is that plurality rule, even when it is combined with a PR component, provides a powerful incentive in the reshaping of the party system along a bipolar pattern. Duverger is right in this respect. As a result, elections tend to be decisive, i.e. they tend to produce parliamentary majorities even when they do not exist at the electoral level.

Table 11 - % SSD votes and total seats by winning coalition, Chamber and Senate, 1994, 1996, 2001

Election	Winning coalition	Chamber			Senate		
		% SSD votes	% seats (tot.)	diff.	% SSD votes	% seats (tot.)	diff.
1994	Poles(and variants)	46,4	58,1	+11,7	42,7	49,5	+6,8
1996	Ulivo+Pr c	44,9	50,8	+5,9	44,1	53,0	+8,9
2001	Casa delle libertà	45,4	58,4	+13,0	42,5	55,9	+13,4

Table 11 shows that this has happened in Italy since 1994. In other words, plurality rules tend to foster what elsewhere I called “party system competition” as opposed to just party competition. This in turn creates the opportunity for government alternation. In Italy the last time an incumbent government was replaced by the opposition was in 1876. The fact that this happened in 2001 is certainly not just the effect of the MMM system but the new system has contributed significantly. It is too early to say today whether

alternation will become a pattern, but the way the party system is structured today makes this outcome possible.

These are the features of a duvergerian two party system. Yet , Italy is not such a system. Italy is instead a two-coalition system. Indeed, Italy is still a multi party system as it was before 1994, and in some way it is even more fragmented. In short, plurality rule has not reduced party fragmentation. In this respect Duverger has to be amended. This is the second lesson from the Italian case. Relatively small parties can survive even in an hostile electoral environment because they can leverage their votes into becoming member of one of the two major coalitions. This ensures representation of even small minorities. In this respect it seems that the Italian MMM system provides the best of both worlds. It combines the virtues of bipolar politics with a high level of representativeness. The system, however, has its drawbacks.

A party system based on two dominant coalitions is not the same as a party system based on two dominant parties. They are both bipolar, but in the first case we cannot discount entirely the existence of a multiplicity of parties. Coalitions have not replaced parties. On the other hand, parties , as we have seen, cannot do without coalitions. Parties and coalitions coexist in a more or less stable equilibrium. The delicate nature of this equilibrium is clearly highlghited by the problem of the selection of the candidates in the SSD. In a two party system this is an internal party matter. In a two coalition system this becomes a distributive issue among coalition partners. Which party will represent the coalition in which district ? Only after having answered this question , the second question can be addressed: which candidate will

represent the chosen party? We have seen above that the partitioning of the districts among coalition members is the key feature of the coalitional pact. In a two party system each party can field candidates in each district. In a two coalition system this cannot happen. Parties can run candidates only in certain districts. This raises problems, not only among the coalition members, but also between the national leadership of each party and the local party branches and activists. In fact, the implementation of the agreement on the distribution of the SSD has to take place at the center. The negotiating table cannot be in the SSD. The paradox is that a system based on SSD gives less voice to the local party than a system based on party lists. In this respect one of the expected effects of the use of SSD is missing, i.e. the promotion of closer ties between candidates and voters. In the Italian experience so far the number of truly local candidates has been small. Often, even successful incumbents have been removed and placed in other districts. The number of candidates who have been “parachuted” has been high. All of this contradicts the expected functioning of an electoral system based on SSD and plurality rule. In a sense this is the price paid to the persistence of a high level of party fragmentation.

The relationship between parties and coalitions can take different forms over time. In the Italian case this relationship is still in flux. At this point we can speculate on two possible scenarios. The first has to do with the evolution of the coalitions into something else than simply electoral cartels. There is some speculation that eventually the two main coalitions may transform themselves into outright parties. This is highly unlikely. In France, where the party system shows some of the same features that we find in Italy, a similar project is

underway with the creation of the UMP. It will be interesting to see if it will succeed. In Italy, a more realistic assessment, at least for the medium term, is that coalitions might develop mechanisms to bind parties together in the inter-electoral period. These could be the creation of a single parliamentary group, a single spokesperson for parliamentary debates, joint policy departments. This scenario would involve the institutionalization of the coalition. Parties would cede some of their sovereignty to collective institutions at the coalitional level which would be to some extent independent of the parties. The end outcome could be either a loose confederation or a federation of parties. But another scenario is also possible. The coalitions could simply remain electoral arrangements made necessary by the constraints of the electoral rules. In such a case, instead of strengthening the coalition, parties would simply institutionalize their pattern of alliances maintaining separate and completely autonomous organizations and a distinct visibility. The coalition would remain the central actor in the electoral arena but the parties would keep their freedom of manoeuvre in the inter-electoral period. It is difficult to say which scenario will prevail. The second seems to fit better the present pattern of alliances on the right. The first is part of the agenda of the left.

APPENDIX 1

The new electoral systems

These laws have introduced new electoral systems based on a complex mix of plurality and proportional representation. For the election of the 630 members of the Chamber of Deputies, Italy has been divided into 26 multi-member constituencies, plus the small region of the Valle d'Aosta which has only one seat. In turn, each of these constituencies has been divided into a number of single-seat districts approximately equal to 75% of the seats assigned to them. The remaining 25% of the seats are allocated at the constituency level. Therefore in each constituency we find both n single-seat districts and *one* multi-member district with m number of seats (Table 1). The existence of these two different levels - the constituency and the district - is the direct result of the mixed nature of the system. In fact, in the single-seat districts the electoral formula is plurality, whereas at the constituency level is a form of PR (the Hare quota). In the Chamber 475 seats are assigned with the former method and 155 with the latter. The same basic structure applies to the Senate. Here the plurality seats are 232 and the PR seats are 83 with 20 regional constituencies (but two of them - Valle d'Aosta and Molise - have no PR seats). Table A shows, for both branches, the PR constituencies and, for each constituency, the number of single-seat (plurality) districts.

Here the similarity between the electoral rules of the Chamber and the Senate stops. Indeed, the two systems are significantly different. The first difference has to do with ballot structure. In the Chamber, each voter has two ballots

and can express two votes. One vote is for the selection of the candidates in the single-seat district; the second vote is for choice of the party list for the PR seats at the constituency level. This means, among other things, that voters may split their votes between the two levels. They can vote for a candidate of one party (or coalition) in the district and for the list of a different party at the PR level. In the Senate, instead, the ballot and the vote are one and the same. In other words, the same ballot will affect the allocation of both plurality and PR seats. Indeed, the candidates for both type of seats are the same. The PR seats are allocated to the “best losers” in the single-seat districts. Not so in the Chamber, where parties are allowed to run ,at the PR, level a list of candidates which may or may not include candidates running also in the the plurality arena. Obviously, in the Senate no split vote is available.

The second difference has to do with the allocation of PR seats. In the case of the Chamber, the allocation is a two -step process. First, it occurs at the national level with the largest remainders method using the natural quota. However, only parties which get at least 4% of the valid votes nationwide can get any PR seats. The 4% quota is by all means a national threshold. The second stage involves the distribution of the seats each party gets to the lists in the different constituencies on the basis of a “constituency electoral quota”. For the Senate, the PR seats are assigned directly at the constituency level using the d'Hondt formula. There is no legal threshold such as the one for the Chamber. There is however a *de facto* threshold, which is generally high since it is heavily influenced by the use of the d'Hondt method and the relatively small size of the constituencies (with the exception of Lombardia). This means that

it is usually difficult for small or medium size parties to get PR seats, unless they are regionally concentrated.

The third, and most important difference, between the Chamber and the Senate is related to the *scorporo*. This is a peculiar feature of the Italian system, again having to do with the allocation of PR seats. For both branches, parties are not allowed to use, towards the allocation of PR seats, all of the votes they actually get. They have to pay a “price” if they win seats in the single-seat districts. The *scorporo* is such a price. The *scorporo* is calculated differently in the two branches. In the case of the Chamber, for each plurality seat won, the party will see its PR total votes at the constituency level diminished by the number of votes (plus one) received by the *second -placed* candidate in the single member district where it has won the seat. Only the votes *after the scorporo* will be used to determine how many PR seats the party will eventually get. In the case of the Senate, the *scorporo* applies to *all* of the votes received by the winning candidate in each single member district. In other words, the usable PR votes of each party, in each constituency, are equal to the number of votes received by its losing candidates. Obviously, this makes the cost of the *scorporo* higher for the Senate than for the Chamber. In both branches the rationale for this mechanism is the same: the limitation of the disproportional effects of the plurality system for the purpose of giving minor parties the chance to get a few more PR seats than they would be able to gain without the *scorporo*.

APPENDIX 2

Number of single member districts and of Pr seats for each regional constituency (Chamber and Senate)

constitue ncies	Chamber			constitue ncies	Senate		
	Total Seats	Single- member seats	Pr seats		Total Seats	Single- membe r seats	Pr seats
Valle d'Aosta	1	1	0	Valle d'Aosta	1	1	0
Piemonte 1	25	19	6	Piemonte	23	17	6
Piemonte 2	23	17	6				
Lombardi a 1	41	31	10	Lombard ia	47	35	12
Lombardi a 2	42	32	10				

Lombardi 15	11	4
a 3		
Trentino 10	8	2
A.A.		
Veneto 1 29	22	7
Veneto 2 20	15	5
Friuli 13	10	3
V.G.		
Liguria 19	14	5
Emilia 43	32	11
Rom.		
Toscana 39	29	10
Umbria 9	7	2
Marche 16	12	4
Lazio 1 42	32	10
Lazio 2 15	11	4
Abruzzo 14	11	3
Molise 4	3	1
Campani 33	25	8
a 1		

Trentino 7	6	1
A.A.		
Veneto 23	17	6
Friuli 7	5	2
V.G.		
Liguria 9	6	3
Emilia 21	15	6
Rom.		
Toscana 19	14	5
Umbria 7	5	2
Marche 8	6	2
Lazio 28	21	7
Abruzzo 7	5	2
Molise 2	2	0
Campani 30	22	8
a		

Campani	29	22	7				
a 2							
Puglia	45	34	11	Puglia	22	16	6
Basilicata	7	5	2	Basilicata	7	5	2
Calabria	23	17	6	Calabria	11	8	3
Sicilia 1	27	20	7	Sicilia	27	20	7
Sicilia 2	28	21	7				
Sardegna	18	14	4	Sardegna	9	6	3
<hr/>							
Italy	630	475	155		315	232	83
<hr/>							

APPENDIX 3

Party Labels

Party name	Party label	English translation
Alleanza Democratica	AD	Democratic Alliance
Alleanza Nazionale	AN	National Alliance
Altre Leghe	Altre Leghe	Other Leagues
Centro Cristiano Democratico	CCD	Christian Democratic Centre
Cristiano-Sociali	CS	Social Christians
Democrazia Cristiana	DC	Christian Democracy
Democrazia Europea	DE	European Democracy
Democrazia Proletaria	DP	Proletarian Democracy
Indipendenti di Sinistra	I. S. or Ind. Sin.	Left Independents

Lega Alpina Lombarda	Lega Alpina Lombarda	Alpin-Lombard league
Lega d'Azione Meridionale	Lega d'Azione Meridionale	League of Southern Action
Lega Lombarda	LL	Lombard League
Lega Nord	LN	Norther League
Liste Autonomistiche	Liste Autonomistiche	Autonomist Lists
Lista Di Pietro	LDP	Di Pietro's List
Lista Magris	Lista Magris	Magris' List
Lista Pannella	LP	Pannella's List
Lista Pannella-Bonino	LPB	Pannella-Bonino's List
Lista Valle D'Aosta	Lista Valle D'Aosta	Aosta Valley List
Movimento per la democrazia-La Rete	Rete	Mouvement for Democracy - The Net
Movimento Sociale Italiano- Alleanza Nazionale	MSI-AN	Italian Social Movement - National Alliance
Movimento Sociale Italiano- Destra Nazionale	MSI-DN	Italian Social Movement- National Right
Pannella-Riformatori	Pannella-Riformatori	Pannella-Reformers

Partito Comunista Italiano	PCI	Italian Communist Party
Partito dei Comunisti Italiani	PDCI	Party of the Italian Communists
Partito Democratico della Sinistra	PDS	Democratic Party of the Left
Part. Pensionati	Part. Pensionati	Party of the Pensioners
Partito Popolare Italiano	PPI	Italian Peoples Party
Partito Repubblicano Italiano	PRI	Italian Republican Party
Partito Sardo d'Azione	PS d'Az.	Sardinian Party of Action
Partito Socialista Italiano	PSI	Italian Socialist Party
Partito Social Democratico Italiano	PSDI	Italian Social-Democratic Party
Partito Liberale Italiano	PLI	Italian Liberal Party
Partito Radicale	PR	Radical Party
Patto Segni	Patto Segni	Segni's Pact
Polo Liberal-Democratico	PLD	Liberal - Democratic Pole
Rifondazione Comunista	RC	Communist Refoundation
Riformatori	Riformatori	Reformers
Rinascita Socialista	RS	Socialist Renewal
Socialdemocrazia	Socialdemocrazia	Socialdemocracy

Sudtiroler Volkspartei	SVP	South -Tyrol Peoples Party
Unione di Centro	UDC	Union of the Centre
Verdi	Verdi	Greens
Verdi-Verdi	Verdi-Verdi	Greens - Greens

Coalition labels

Progressisti	Progressives
Polo delle libertà	Pole of freedoms
Polo del buon governo	Pole of good government
Patto per l'Italia	Pact for Italy
Ulivo	Olive Tree
Casa delle libertà	House of freedoms

*Gérard Grunberg**

CHANGEMENT DES INSTITUTIONS FRANÇAISES OU CHANGEMENT DU SYSTEME DE PARTIS?

Les changements qui ont affecté le système politique français au niveau national depuis la fondation de la V^e République en 1958 et la révision constitutionnelle de 1962 qui instituait l'élection du président de la République au suffrage universel, sont un champ d'observation très précieux pour aborder l'une des «most fundamental theoretical problems faced by institutionalism which is the paradox of constraint» (Grafstein, 1992). B. Guy Peters (1996) le résume ainsi: «on the one hand institutions gain much of their explanatory power from the argument that they impose constraints on the behavior of their members [...]. On the other hand, if institutions are the product of human choices, then there are few real constraints on behavior. If it is true then, the decision by each individual to accept the restraint on behavior is a more important predictor than the rules themselves».

L'objet de cette étude est de rechercher quelle a été la part respective des contraintes institutionnelles et des choix des acteurs politiques dans l'évolution du système politique français sous la V^e République². Par système

* Directeur de recherche au CNRS. Directeur scientifique de la Fondation nationale des Sciences Politiques. Paris.

² Sur l'évolution du système politique français le lecteur pourra notamment consulter les ouvrages suivants: Chagnollaud D. et Quermonne J.L., *La V^e République*, Champs Flammarion, Paris 2000; Portelli H., *La V^e*

politique nous entendons à la fois les règles institutionnelles et le système de partis. Par règles institutionnelles, nous entendons non seulement les dispositions institutionnelles elles-mêmes régies par des textes juridiques (Constitution et lois et règlements) mais aussi les «standard operating procedures» (Hall, 1986), ce qui signifie les règles «actually agreed upon and followed by the agents involved» (Rothstein, 1996).

Notre hypothèse est que les nouvelles institutions établies en 1958-1962 ont constitué un ensemble de contraintes fortes sur le fonctionnement du système politique qui ont conduit certains acteurs politiques importants à exercer leur action dans le sens d'une transformation profonde du système de partis dans le but de l'adapter à la logique profonde de ces institutions. Ces acteurs, en retour, ont modifié partiellement le fonctionnement du régime établi par le général de Gaulle. Mais ces modifications n'ont pas transformé fondamentalement sur la longue période le régime lui-même. Le poids des acteurs a été important mais les contraintes institutionnelles se sont avérées décisives.

L'échec des deux visions extrêmes des nouvelles institutions

Le général de Gaulle, auteur principal de la nouvelle constitution, avait une idée précise de la manière dont cette constitution devait être appliquée. Il s'agissait d'une République plébiscitaire dans laquelle l'essentiel du pouvoir

politique appartenait au président. De ce président devaient procéder tous les pouvoirs. Dans cette vision, le pouvoir parlementaire devait être abaissé et le rôle des partis réduit. Tout conflit majeur devait en dernier ressort être tranché par les Français au moyen d'une consultation directe décidée par le seul président.

Mais le texte de la Constitution résultait d'un compromis entre trois visions différentes du fonctionnement du régime politique français. Les partis politiques qui avaient participé au régime précédent étaient attachés au pouvoir parlementaire (régime d'Assemblée). Michel Debré, futur premier Premier ministre de la V^e République était, lui, attaché à un parlementarisme rationalisé à l'anglaise où le gouvernement dirigé par le Premier ministre devait pouvoir agir dans la continuité et résister aux pouvoirs parlementaires. Le général de Gaulle, enfin, voulait que le pouvoir exécutif soit entièrement dans les mains du président dont le Premier ministre n'était que le chef d'Etat-major. La Constitution stipula ainsi que le gouvernement pouvait être censuré (renversé) par l'Assemblée nationale. Il donna au gouvernement des armes puissantes pour imposer sa volonté au Parlement et ne donna pas formellement au président la possibilité de renvoyer le Premier ministre. Enfin, l'usage du référendum, le pouvoir de dissolution de l'Assemblée nationale et le pouvoir de nomination du Premier ministre garantissaient au président la primauté politique. Le texte de la constitution donnait ainsi satisfaction aux différents protagonistes.

Un tel texte pouvait donc être interprété de diverses manières mais durant les dix années de sa présidence le général de Gaulle imposa sa vision du

fonctionnement du régime. Il faut d'abord rappeler que les institutions de 1958 furent approuvées à une très forte majorité par les Français, puis que les partis politiques (hormis le nouveau parti gaulliste l'UNR créé en 1958 pour appuyer l'action du chef de l'Etat) s'opposèrent à la révision constitutionnelle de 1962 instituant l'élection du président de la République au suffrage universel qui consacrait la primauté du président en établissant sa légitimité populaire. Les Français se prononcèrent par référendum également en faveur de cette révision et les partis politiques, qui affrontèrent le général de Gaulle (cartel des non) aux élections législatives de la même année, furent écrasés par les gaullistes et leurs alliés. Cette déroute fermait pour longtemps la perspective de revenir sur la rupture que représentait le nouveau régime dans l'histoire constitutionnelle française. Par ailleurs, pour contribuer à imposer l'unité du pouvoir exécutif au bénéfice du président et minorer l'importance de Parlement, le président faisait signer une lettre de démission en blanc à chaque nouveau Premier ministre avant sa nomination. Cette habitude fut conservée par ses successeurs, au moins jusqu'en 1981. Enfin, les dissolutions de l'Assemblée nationale en 1962 puis en 1968 montrèrent que le général de Gaulle était bien décidé ne jamais laisser le dernier mot à l'Assemblée.

Au cours de ces dix années, il apparut toutefois que, si les partis ne pouvaient pas revenir sur la primauté présidentielle consacrée par la révision de 1962, le général de Gaulle ne pourrait pas de son côté faire triompher sa vision plébiscitaire des institutions. Les événements de 1968-1969 le montrèrent lorsqu'il voulut aller au bout de la logique plébiscitaire. Alors qu'il avait triomphalement remporté les élections législatives de 1968, avec l'aide

déterminante de son Premier ministre, Georges Pompidou, il organisa l'année suivante un référendum ayant pour objet principal de reconquérir directement sa légitimité populaire affaiblie lors de la crise de mai 1968. Ayant perdu ce référendum, il se retira comme il l'avait dit, laissant le nouveau régime aux mains de ses successeurs. Quant aux partis de gauche, refusant pour des raisons de fond et d'opportunité de se mesurer au général de Gaulle lors de la première élection présidentielle au suffrage universel, en 1965, ils laissèrent entrer en piste un ancien ministre du régime précédent, François Mitterrand. Ce faisant, ils continuèrent à s'affaiblir et à perdre leur autonomie dans le jeu politique; ils tentèrent de récupérer leur influence à l'occasion de l'élection présidentielle de 1969, mais en vain. L'élection de Georges Pompidou attesta la solidité d'un régime qui pouvait ainsi survivre à son fondateur.

Lors du départ du général de Gaulle, les leaders politiques durent interpréter ou réinterpréter et s'approprier les institutions de la Ve République. Les victoires successives des gaullistes, malgré l'échec personnel du général de Gaulle en 1969, leur interdisaient, pour ceux qui l'auraient souhaité, de changer la lettre des institutions. Aucune révision constitutionnelle d'envergure n'était envisageable. Il n'était pas question de revenir sur la place de l'élection présidentielle dans le dispositif institutionnel et politique. Les Français y étaient attachés et les leaders politiques savaient désormais que la présidence de la République constituait l'enjeu électoral majeur.

Néanmoins, l'élection présidentielle de 1965 marqua le début d'une période nouvelle, celle de la lente reconquête du régime par les partis politiques et de leur adaptation à la logique des nouvelles institutions. Dans la suite de cette

contribution nous montrerons d'abord comment entre 1965 et 1984, le système de partis s'est réorganisé en fonction de la nouvelle donne institutionnelle et comment la pratique des institutions en a été pour partie modifiée. Dans une seconde partie nous montrerons comment, entre 1984 et 2001 les forces qui poussaient à la poursuite de cette adaptation et au renforcement du système établi au cours de la période précédente ont rencontré des forces contraires jouant dans le sens d'une déstabilisation du système. Dans une troisième partie, enfin, correspondant à la période 2001-2002, nous montrerons que le système a finalement bien résisté à ces forces de déstabilisation et que les élections de 2002 lui permettent de poursuivre l'évolution entamée depuis les années soixante-dix.

I. Vers un système multipartis, bipolarisé à deux partis dominants(1965-1984)

Une disposition constitutionnelle stipule que si aucun candidat n'obtient la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour de l'élection présidentielle, le second tour doit opposer les deux candidats arrivés en tête au premier. Cette disposition a joué un rôle décisif dans la tendance à la bipolarisation du système de partis qui s'est développée à partir de 1965.

Certes, le général de Gaulle concevait son combat politique comme l'opposant à l'ensemble du "régime des partis" et estimait disposer seul de la légitimité

politique. Il n'envisageait pas, tout pénétré qu'il était de la logique plébiscitaire du système qu'il avait mis en place, de ne pas être élu dès le premier tour de l'élection présidentielle de 1965. Mais l'un de ses adversaires du premier tour, François Mitterrand, voyait les choses autrement. Il estimait que l'élection présidentielle était son unique chance de revenir sur le devant de la scène politique après une éclipse de sept années. Sa vision, aux antipodes de celle du président en place, était de faire de cette élection l'occasion d'un rassemblement politique et partisan des adversaires du général de Gaulle, se posant en candidat des "républicains" contre le "pouvoir personnel". Il s'agissait donc pour lui de bipolariser cette élection. Il s'agissait également de permettre aux partis, écrasés en 1962 par le fondateur de la cinquième République, de reprendre l'initiative et de jouer à nouveau un rôle politique de premier plan.

La mise en ballottage du général de Gaulle au premier tour de l'élection fut cruciale et fit pencher le système dans le sens voulu par François Mitterrand. Il semble que le président hésita alors à se retirer, supportant très mal de devoir se mesurer en combat singulier au second tour avec un représentant de ce "régime des partis" tant honni. Sa décision de se présenter au second tour eut une importance capitale sur la suite du nouveau régime. Le second tour ainsi organisé activait les potentialités contenues dans la constitution dans le sens d'une bipolarisation des forces politiques et dans le choix fait dès 1958 d'un mode de scrutin majoritaire à deux tours pour les élections législatives. Les 45% obtenus par François Mitterrand favorisèrent fortement la mise en place de la dynamique de bipolarisation du système de partis. Au combat opposant

les partisans et les adversaires du nouveau régime pouvait alors se substituer le combat entre deux camps politiques à l'intérieur du nouveau régime.

Paradoxalement, cette transformation capitale, qui allait contre les espoirs du fondateur du régime, attestait la viabilité d'un régime qui pourrait ainsi survivre à son fondateur sans affrontements permanents sur sa nature.

Les deux leaders politiques principaux de l'après de Gaulle, Georges Pompidou, le nouveau président élu en 1969 qui avait été entre 1962 et 1969 le Premier ministre du général de Gaulle, et François Mitterrand, le candidat unique de la gauche à l'élection présidentielle de 1965, avaient une vision pour une part commune du fonctionnement des institutions mais étaient confrontés à des situations différentes pour l'imposer. Tous deux pensaient que la primauté présidentielle serait – ou devait être- maintenue et donc que l'élection présidentielle demeurerait l'élection majeure dans le système politique français, mais ils pensaient également que la Cinquième République plébiscitaire ne pouvait – ou ne devait – pas survivre à son fondateur. La contrainte institutionnelle était déterminante: le pouvoir présidentiel devait pouvoir s'appuyer sur une majorité parlementaire. Ceci signifiait que la construction d'une telle majorité pour un président était, quoi qu'en ait dit le général de Gaulle, un objectif central de son action politique.

Pompidou et Mitterrand estimaient également que les partis politiques joueraient nécessairement un rôle important dans cette constitution de majorités parlementaires. Ils entendaient bâtir un système d'alliance articulé autour d'un clivage central qu'ils voyaient l'un et l'autre correspondre au clivage gauche/droite, seul capable selon eux, de leur assurer la victoire

électorale. La réussite de leur projet respectif passait donc par la disparition d'un centre autonome.

C'est parce que ces deux leaders, outre leurs qualités politiques personnelles, furent ceux qui comprirent le mieux à la fois les contraintes et les ressources du système institutionnel qu'ils furent capables de jouer un rôle de premier plan dans la transformation du système de partis et qu'ils l'emportèrent tour à tour. Ils remplirent les trois conditions nécessaires à la mise en place progressive du nouveau système politique: la priorité donnée à l'élection présidentielle, la bipolarisation du système partisan et la construction de deux grands partis dirigeant chacun une alliance large et solide. Entre 1965 et l'élection de François Mitterrand en 1981 s'opéra la formation d'un système multipartis bipolarisé gauche/droite avec deux partis dominants, le parti gaulliste et le parti socialiste (Duhamel O. et Grunberg G., 2001).

Si les conceptions de ces deux leaders en matière institutionnelle se rejoignaient largement, les difficultés auxquelles ils ont été confrontés l'un et l'autre pour les faire triompher ont été différentes. La transformation du système politique exigeait que les partis se "présidentialisent" et que le régime se "partisanise". La première condition était plus facile à remplir pour la droite que pour la gauche puisque le parti gaulliste avait été créé comme parti du président dès l'origine tandis que les partis de gauche n'avaient pas accepté la révision constitutionnelle de 1962. En revanche, la seconde condition était plus facile à remplir pour la gauche que pour la droite dans la mesure où la gauche était par nature partisane tandis que le général de Gaulle avait bâti les nouvelles institutions contre "le régime des partis".

A l'occasion des élections législatives de 1973 s'esquise un premier rassemblement électoral et parlementaire de la droite autour du parti gaulliste l'UDR. Ces élections marquent également l'échec du centre opposé à la bipolarisation qui avait déjà échoué au second tour de l'élection présidentielle de 1969 quand son candidat, Alain Poher, avait été battu par Georges Pompidou. Cette élection fut la dernière tentative du centre pour empêcher que la bipolarisation ne s'établisse autour du clivage gauche-droite. Après le décès de Georges Pompidou en 1974, le soutien d'une partie des gaullistes apporté au candidat des modérés favorables à la cinquième République, Valéry Giscard d'Estaing, et le ralliement du centre à ce dernier permirent le rassemblement des droites.

A gauche, la logique de la bipolarisation exigeait de réinsérer le parti communiste dans le jeu politique normal. Il fallait aussi que la gauche non communiste s'unifie pour assurer sa primauté sur l'ensemble de la gauche, condition nécessaire à la victoire. Seize années furent nécessaires à François Mitterrand pour faire triompher ses vues et remporter l'élection présidentielle. Sans revenir sur le détail de cette période, il suffit ici d'évoquer les grands enjeux politiques pour la gauche et l'action de François Mitterrand.

Il fallait d'abord que socialistes et communistes acceptent de s'allier pour gouverner, ce qui n'allait de soi ni d'un côté ni de l'autre. En rassemblant en 1965 la gauche sur son nom, François Mitterrand, avait pris une sérieuse option sur la conquête du leadership de son camp. Mais au fur et à mesure que son entreprise prenait de la crédibilité, il dut affronter à la fois les socialistes et radicaux qui ne souhaitaient pas lui laisser le leadership de la

gauche non communiste et les communistes qui ne voulaient pas laisser le leadership de la gauche aux socialistes. François Mitterrand malgré plusieurs échecs marqua quatre points décisifs au cours de la période, dont un, en 1969, par son absence.

En 1969, en effet, empêché par ses rivaux de la gauche non communiste et par les communistes d'être à nouveau le candidat de la gauche à l'élection présidentielle, il profita du désastre électoral subi par les socialistes SFIO et radicaux (5%) et de l'échec du candidat centriste soutenu par les socialistes au second tour. Ces échecs montraient que seule l'union de la gauche appelée par François Mitterrand constituait une alternative électorale crédible à la droite gaulliste.

En 1971, il prit le contrôle du parti socialiste et le refonda avec comme objectif de remporter les élections, et d'abord l'élection présidentielle. Cette victoire signifiait que les socialistes se ralliaient, au moins tacitement, à l'élection présidentielle comme étant l'échéance politique majeure.

En 1972, la signature d'un programme commun de gouvernement entre les socialistes et les communistes scellait l'Union de la gauche et réintroduisait le parti communiste dans le jeu politique national.

Enfin, l'élection présidentielle de 1974, où Giscard d'Estaing l'emporta au second tour sur Mitterrand avec 51% des suffrages exprimés, marqua l'installation claire de la bipolarisation fondée sur une alliance à gauche et une alliance à droite, le centre politique autonome disparaissant.

La difficile installation des partis dominants.

La constitution d'alliances électorales et parlementaires à gauche et à droite n'empêchait pas l'existence d'une forte concurrence au sein de l'un et l'autre camp. Cette concurrence pouvait se manifester tout particulièrement à l'occasion des élections présidentielles. La période 1974-1981 fut celle où se joua la première phase de la concurrence pour la domination à gauche comme à droite.

A partir de 1974, les communistes, craignant à raison que le Parti socialiste, dont ils avaient soutenu le candidat dès le premier tour de l'élection présidentielle, ne devienne la plus puissante formation à l'Assemblée nationale alors qu'il n'avait perdu que de justesse l'élection présidentielle, décidèrent de combattre leur allié d'hier. A droite, Jacques Chirac, après avoir, contre son propre parti, contribué à la victoire de Valéry Giscard d'Estaing et avoir été nommé par celui-ci Premier ministre, décida en 1976 à la fois de prendre le contrôle du parti gaulliste et de reprendre pour les gaullistes le leadership à droite. Il lui fallait donc s'opposer au président.

La seule manière possible pour les communistes et les gaullistes d'empêcher leur allié-concurrent de s'assurer le leadership de leur camp fut de leur faire perdre les élections. A gauche, les communistes provoquèrent délibérément la défaite de la gauche aux élections législatives de 1978 que celle-ci avait les plus grandes chances d'emporter. A droite, en 1978, Valéry Giscard d'Estaing avait regroupé dans un nouveau parti – ou plutôt une fédération de partis – l'UDF (Union pour la démocratie française) les centristes, modérés et libéraux ralliés

à la cinquième République pour pouvoir concurrencer le plus efficacement possible le parti gaulliste refondé par Jacques Chirac et désormais nommé RPR (Rassemblement pour la République). Celui-ci décida d'empêcher la réélection de Valéry Giscard d'Estaing aux élections de 1981 en se présentant contre lui au premier tour et en faisant en réalité campagne contre lui. Le président sortant fut battu par François Mitterrand au second tour. Celui-ci, après avoir dissous l'Assemblée nationale, disposa dans la nouvelle Assemblée d'une majorité absolue, après avoir nettement distancé le candidat communiste au premier tour. La défaite communiste fut telle que le parti communiste, écrasé par son résultat, appela officiellement à voter pour le candidat socialiste au second tour.

Ainsi au lendemain de l'élection présidentielle de 1981 le système de partis est bipolarisé gauche-droite, avec quatre grands partis, deux à gauche et deux à droite. Dans chaque camp un parti a réussi à s'imposer. A gauche, les socialistes ont définitivement pris le dessus sur les communistes qui acceptent de participer, en position dominée, au nouveau gouvernement dirigé par le socialiste Pierre Mauroy. A droite, si le leadership gaulliste n'est pas clairement établi, la défaite du président sortant et la position parlementaire des gaullistes un peu plus forte que celle des modérés doit permettre logiquement aux premiers de récupérer le leadership à droite. Au moment où s'ouvre le nouveau septennat, le système de partis peut être ainsi caractérisé : un système multi-parti bipolarisé gauche-droite, avec deux partis dominants et permettant l'alternance au pouvoir des deux blocs politiques. Du point de vue institutionnel cette alternance ne se traduit pas par une rupture. La victoire

législative obtenue par François Mitterrand après son élection à la présidence de la République, lui permet de poursuivre la pratique gaulliste des institutions qu'il avait combattu avec tant de force: réunir entre ses mains l'essentiel des pouvoirs, nommer et renvoyer son premier ministre à sa convenance.

L'alternance ne modifie en rien la primauté du pouvoir présidentiel ni celle de l'élection présidentielle. La Ve a résisté à l'alternance. Les institutions et les lois électorales ont ainsi largement contribué à la transformation du système de partis qui a dû s'adapter aux nouvelles institutions. Les partis se sont présidentialisés. Mais le régime s'est symétriquement partisanisé. En effet, en 1981, chacun des quatre grands partis a présenté son candidat. L'élection présidentielle demeure la clé de voûte du système: un parti qui n'a pas de crédibilité présidentielle est menacé à terme de marginalisation. Contrairement au vœu de son fondateur, le système des partis, remodelé, s'est approprié, à sa manière, les institutions de la Ve République.

II. Les forces de déstabilisation du système (1981-2001)

Entre 1981 et 2001, plusieurs forces de différente nature ont menacé de déstabilisation le système établi progressivement entre 1969 et 1981. Elles se sont exercées à différents niveaux: le niveau institutionnel, le niveau de la bipolarisation gauche-droite, le niveau des partis dominants.

Le niveau institutionnel

Jusqu'en 1986, aucun président de la République en exercice ne fut confronté à une défaite législative de son camp. Mais une telle éventualité était depuis longtemps envisagée. Que deviendrait le régime si un président en exercice ayant perdu les élections législatives décidait de rester en place et donc acceptait une *diminutio capitis* de son pouvoir et de son rôle? L'essentiel de la question du changement institutionnel au niveau national se réduisait essentiellement à cette question. En particulier, un président battu accepterait-il, dans la droite ligne de la tradition parlementaire, de nommer Premier ministre le leader de la coalition adverse victorieuse? A moins de démissionner, un président confronté à une telle situation ne pouvait, au moins dans un premier temps, qu'accepter de se conformer à cette tradition. Giscard d'Estaing le reconnut explicitement dans son discours prononcé à la veille des élections législatives de 1978 à Verdun sur le Doubs lorsqu'il prévint les Français que si la gauche gagnait les élections il resterait à son poste mais ne pourrait empêcher la gauche d'appliquer son programme. Sa victoire législative reporta à plus tard la première cohabitation.

L'éventualité d'un changement profond du fonctionnement des institutions consécutif à une défaite législative d'un président en place dépendait d'une série de décisions: la première, des électeurs, la seconde, du président en exercice, la troisième du chef de la nouvelle majorité à l'Assemblée nationale.

En 1986, en 1993 et en 1997, confrontés à cette situation, les principaux acteurs prirent les mêmes décisions. Les électeurs ont élu une nouvelle

majorité hostile au président en exercice (deux fois François Mitterrand et une fois Jacques Chirac). Les sondages ont montré à chaque occasion que les Français ne souhaitaient pas de crise politique et institutionnelle ce qui a encouragé les présidents à la fois à demeurer à leur poste et à accepter la cohabitation en nommant Premier ministre les chefs de la nouvelle majorité parlementaire et a également encouragé ceux-ci à accepter à la fois cette nomination et le maintien du président. Les présidents ont préféré rester à leur poste pour deux raisons. La première est que l'on ne renonce pas aisément à un poste aussi durement acquis, le général de Gaulle n'étant pas un homme politique ordinaire de ce point de vue, et la seconde est qu'un président, même battu aux législatives, conserve une part de sa légitimité acquise lors de son élection et de nombreux pouvoirs qui lui permettent d'exister politiquement même sans diriger l'ensemble du pouvoir exécutif et lui font espérer reprendre l'avantage ultérieurement. La constitution, en rendant possible une nouvelle configuration du pouvoir, a fait la preuve de ses possibilités d'adaptation.

Les Français se sont habitués à cette alternance de phases où tantôt le président dirige l'exécutif et tantôt le Premier ministre. Ils ont compris que le véritable pouvoir était lié à la majorité parlementaire. Cette situation était difficile à supporter pour les principaux acteurs en cas de cohabitation mais il leur fallait faire contre mauvaise fortune bon cœur car ils étaient persuadés que les Français auraient sanctionné le responsable d'une crise politique ayant pour but de mettre un terme à la cohabitation.

Mais la succession des cohabitations changea la nature de la question institutionnelle. Les deux premières cohabitations ne durèrent que deux

années chacune et purent passer pour des parenthèses dans une application “normale” des institutions. Il en fut autrement avec la troisième cohabitation pour deux raisons. La première, déterminante, fut sa durée, celle d’une législature entière de cinq années. La seconde fut la lassitude croissante à la fois du personnel politique et de l’opinion dans une situation où, pour la première fois, se levait une incertitude sur la nature même, présidentielle ou parlementaire, du régime. Il en résultait un brouillage des repères et des clivages politiques, et parfois des blocages politiques dus au fait que les deux têtes de l’exécutif étaient enchaînées l’une à l’autre par la cohabitation. Les constitutionnalistes se préoccupèrent davantage de la question, la plupart condamnant la cohabitation et proposant des moyens d’en rendre la survenance plus difficile dans l’avenir. Venait le moment où la question d’une révision des institutions se posait, soit dans un sens primo-ministériel, soit dans un sens restaurant clairement l’autorité présidentielle, même si certains spécialistes continuaient à défendre l’idée selon laquelle la force des institutions résidait précisément dans leur capacité d’adaptation aux circonstances politiques.

Le niveau de la bipolarisation gauche-droite

Le fonctionnement régulier des institutions avait été jusqu’ici favorisé par la tendance à la bipolarisation des forces politiques esquissée en 1965 à l’élection présidentielle, et imposée par la logique majoritaire des modes de scrutin législatif et présidentiel. Dans le système du quadrille bipolaire de 1974-1981,

quatre partis se partageaient la presque totalité des suffrages des électeurs. A partir de 1984, la situation change fortement. Un certain nombre de forces politiques, nouvelles ou jusqu'ici marginales, vont tenter, grâce à leurs succès électoraux, de desserrer l'étau de la bipolarisation et de remettre en cause la domination du clivage gauche-droite: le Front national, le mouvement écologiste et les nouvelles formations "souverainistes".

L'alternance de 1981, puis les difficultés économiques et le changement de politique du gouvernement socialiste en 1983, banalisèrent la gauche et ouvrirent un espace politique à de nouvelles oppositions au système du quadrille bipolaire.

L'élément de déstabilisation principal vint du Front national. Celui-ci, en recueillant 11% des suffrages exprimés aux élections européennes de 1984, s'imposa progressivement comme le parti "anti-establishment", nationaliste, xénophobe et autoritaire. Il prit pour cible l'ensemble des "partis du système", "la bande des quatre". A la veille des élections législatives de 1986, que les sondages annonçaient comme perdues pour la gauche, François Mitterrand, afin de sauver le groupe parlementaire socialiste d'une déroute qu'aurait produits les effets du mode de scrutin majoritaire, rétablit le scrutin proportionnel au risque – certains estiment dans le but – de donner au FN une représentation parlementaire importante que le mode de scrutin en vigueur ne lui aurait pas permis d'obtenir. Cette modification, essentielle, du mode de scrutin, pouvait produire une nouvelle Assemblée nationale ingouvernable, ce qui aurait donné au président une certaine latitude d'action. La droite modérée put malgré cela disposer d'une courte majorité à

l'Assemblée nationale. Elle tira immédiatement les conséquences de la situation en rétablissant le scrutin majoritaire pour les prochaines élections législatives. Le FN ne pouvait plus dès lors avoir d'élus au Parlement, ou seulement une poignée. Mais il demeura tout au long de la période une force électorale importante. Il menaça de déstabiliser le système par deux fois, lors des élections législatives anticipées de 1997 et lors des élections régionales de 1998. En effet, s'il ne pouvait avoir d'élus, le FN pouvait en revanche nuire gravement à la droite en la privant de victoires électorales. Lors des élections de 1997, son score élevé de 15% des suffrages exprimés lui permit, malgré le seuil très élevé établi pour demeurer au second tour (12,5% des électeurs inscrits) d'être présent dans 132 circonscriptions législatives et de contribuer ainsi à la défaite de la droite chiraquienne. L'année suivante, les élections régionales, au scrutin proportionnel, provoquèrent dans plusieurs régions des crises politiques graves, la droite ayant besoin du vote des élus d'extrême-droite pour conserver la présidence du conseil régional. La droite modérée fut déchirée par ce conflit qui portait sur la légitimité ou l'illégitimité pour la droite de s'allier, au moins au niveau régional, à l'extrême-droite.

Jacques Chirac prit position fortement contre toute alliance avec le FN. En 1998 comme en 1997, la droite modérée était ainsi menacée durablement par un parti d'extrême-droite qui entendait briser la bipolarisation gauche/droite et risquait de priver la droite du pouvoir dans les années suivantes.

A gauche, les socialistes furent confrontés à la concurrence du mouvement écologiste. Celui-ci, hostile au clivage gauche-droite, profita d'abord, comme le FN, d'une consultation à la proportionnelle, les élections européennes de

1989, pour connaître ses premiers succès importants, 11% des suffrages exprimés. Aux élections régionales de 1992, il renouvelle son succès et de nombreux élus écologistes entrent dans les conseils régionaux. Les socialistes, affaiblis et bousculés, sont ainsi confrontés à une force nouvelle qui entend demeurer fidèle à la stratégie “ni gauche ni droite”.

Par chance pour les socialistes, ces succès demeurent sans lendemain, pour des raisons qui tiennent en partie aux divisions du mouvement écologiste et aux incertitudes sur ses buts et sa stratégie. Lors des élections législatives de 1993, la déroute socialiste ne s'accompagne pas d'un nouveau progrès écologiste. Au contraire, les écologistes n'obtiennent que 7% et seulement 7 élus au parlement, puis seulement 5% pour deux listes aux élections européennes de 1994. Les espoirs écologistes de casser le moule de la bipolarisation se sont envolés. Lors de l'élection présidentielle de 1995, la candidate des Verts, Dominique Voynet, n'obtient que 3,5% des suffrages et appelle discrètement à voter pour Lionel Jospin au second tour. Les Verts, qui désormais représentent l'essentiel du mouvement écologiste sous sa forme politique organisée, se rapprochent des socialistes et abandonnent sa ligne “ni gauche, ni droite”. En 1997, les Verts font partie de l'alliance qui rassemble autour des socialistes les communistes, les radicaux de gauche et les partisans de Jean-Pierre Chevènement. Après la victoire de ce qui sera dénommé la majorité plurielle, les Verts entrent dans le gouvernement dirigé par Lionel Jospin. Le pôle de gauche est donc pour l'essentiel reconstitué. Il faut cependant signaler qu'à partir de l'élection présidentielle de 1995, l'extrême-gauche trotskiste atteint des scores nettement plus élevés qu'auparavant,

profitant à la fois de l'affaiblissement et de la banalisation du PCF puis de la participation de celui-ci au gouvernement: 5% en 1995 et encore 5% aux élections européennes de 1999 ainsi que des scores notables dans plusieurs villes aux élections municipales de la même année. Si l'extrême-gauche n'est pas – ou pas encore – une vraie force aux élections législatives, ses progrès dans d'autres élections montrent qu'elle peut à terme présenter un danger pour la gauche gouvernementale, et menacer, elle aussi, la bipolarisation.

Enfin, durant les deux dernières années de la législature 1997-2002, la gauche plurielle elle-même perd de sa cohésion et les critiques internes au Parti communiste et chez les Verts relancent le débat sur l'opportunité de leur participation à un gouvernement socialiste. A la veille des élections de 2002, le pôle de gauche a perdu une grande partie de sa cohésion.

La dernière menace réelle contre la bipolarisation est représentée dans cette période par la naissance de mouvements souverainistes, apparus à l'occasion de la campagne pour la ratification des accords de Maastricht en 1992. Les directions des deux grands partis de la droite, le RPR et l'UDF, ont été confrontées à propos de la construction européenne à des oppositions internes, allant finalement jusqu'à des scissions. En 1994, Philippe de Villiers, député UDF quitte son parti pour fonder le MPF (Mouvement pour la France). Aux élections européennes de 1994, il présente une liste qui obtient 12% des suffrages exprimés. Aux élections européennes de 1999, Charles Pasqua, qui a quitté le RPR, s'associe à Philippe de Villiers pour présenter une liste souverainiste. Elle obtient 13% et devance la liste RPR-UDF. En novembre de la même année, ces deux leaders fondent un nouveau parti

clairement souverainiste, le RPF (Rassemblement Pour la France). Mais les rivalités internes, les questions de financement illégal et les contraintes du mode de scrutin législatif font échouer l'entreprise. A la veille des élections de 2002, les deux leaders se séparent et le RPF entre en agonie. Aucun d'eux ne se présentera à l'élection présidentielle de 2002.

A gauche, Jean-Pierre Chevènement, qui avait appelé lui aussi à voter non au référendum de 1992, et avait quitté le Parti socialiste pour fonder le Mouvement des Citoyens mais appartenait à la coalition de gauche démissionne en Août 2000 et rompt avec Lionel Jospin puis avec la gauche. A la veille de l'élection présidentielle de 2002, il crée un nouveau mouvement, le Pôle républicain, qui est souverainiste et ne se veut ni à gauche ni à droite.

Malgré ces différentes menaces qui pèsent contre la bipolarisation, celle-ci, à la veille des élections de 2002, demeure néanmoins le principe central de fonctionnement du système politique. Les élections de 2002 vont être le moment de vérité pour elle.

Le niveau des partis dominant.

Dans la période 1981-2001, les deux principaux partis ont réussi à demeurer dominants dans leur camp et à former des alliances électorales et parlementaires. Mais ceci n'est pas allé pour eux sans difficultés importantes et périodes de crise (1992-1995 pour la gauche et 1994-1999 pour la droite). Leur domination n'est pas totalement assurée. A gauche, le Parti communiste quitta le gouvernement en 1984 et pratiqua une demi-opposition aux socialistes

jusqu'en 1993. Ce n'est qu'en 1997 qu'il participa à nouveau à un gouvernement socialiste. Au cours des deux dernières années de la législature socialiste il respecta de moins en moins la solidarité gouvernementale, appelant parfois à manifester contre le gouvernement auquel il participait. Quant aux Verts, malgré leur entrée dans le gouvernement Jospin, ils n'hésitèrent pas, eux non plus à adopter dans plusieurs circonstances une attitude d'hostilité aux socialistes.

La domination socialiste fut cependant facilitée grandement par les modes de scrutin. L'affaiblissement continu des communistes les obligeait à nouer des alliances électorales avec les socialistes pour conserver une partie de leurs positions. Quant aux Verts, sans l'alliance avec les socialistes, ils ne pouvaient pas obtenir de sièges à l'Assemblée Nationale. Mais au fur et à mesure que l'on se rapprochait des élections de 2002, il apparaissait clairement que la formule de la gauche plurielle était épuisée politiquement même si elle se survivait électoralement. Les alliés des socialistes supportaient de plus en plus difficilement une domination de plus en plus évidente du parti socialiste. Le Parti socialiste était confronté aux espoirs déçus des écologistes, au déclin accéléré des communistes et à différenciation croissante du Mouvement des Citoyens. Mais cependant, à la veille des élections de 2002, cette domination des socialistes semblait indestructible à moins que ses alliés fassent le choix de la marginalisation politique et électorale. Pour autant pour dominant qu'il soit, le PS était trop fragile et trop faible politiquement pour se passer d'alliés. Cette domination avait ses limites.

A droite, les difficultés n'étaient pas du même ordre. L'alliance RPR-UDF était relativement solide mais la question du leadership de la droite modérée n'était pas encore clairement tranchée. Certes les gaullistes constituaient le parti dominant. Mais cette domination présentait son talon d'Achille, l'absence d'une procédure de désignation commune aux deux partis pour l'élection présidentielle (Haegel, 2002). Les gaullistes avaient d'abord profité de cette absence qui leur avait permis à l'élection de 1981 de contribuer à la défaite du président sortant, Giscard d'Estaing, pour reprendre le leadership de la droite. Mais ensuite ce fut Jacques Chirac qui d'abord en 1988 subit la concurrence du candidat UDF, Raymond Barre qui contribua à sa défaite face à François Mitterrand, puis en 1995 quand la candidature d'Edouard Balladur, RPR mais soutenu par l'UDF, faillit lui coûter une seconde fois la victoire. La période 1998-2001 est contradictoire du point de vue de la domination du RPR. D'un côté cette domination se renforce par l'éclatement du rival UDF. En effet l'UDF explose avec le départ d'Alain Madelin (Démocratie Libérale) et de Charles Million qui crée "la Droite". Mais inversement, l'UDF réduite mais plus homogène et regroupée derrière un véritable leader centriste, François Bayrou, entend renforcer son autonomie face au RPR. A la veille de l'élection de 2002, Le président sortant est affaibli politiquement et son leadership est remis en question. Quant au projet d'Alain Juppé de regrouper l'ensemble de la droite modérée dans une seule organisation partisane, il se heurte à l'opposition des partis concernés.

Ainsi, à la veille des élections de 2002, le système multipartis bipolaire à deux partis dominants est attaqué de toutes parts même s'il résiste encore. Il se

fonde encore sur des bases solides mais son avenir n'est pas entièrement assuré.

III. Les élections de 2002 et la stabilisation du système

Les élections présidentielle et législatives de 2002 ont été, du point de vue qui nous intéresse ici très paradoxales. Le premier tour de l'élection présidentielle a semblé sonner le glas du système de partis établi dans les années soixante-dix et pourtant, l'ensemble de la séquence électorale a stabilisé l'ensemble du système aux trois niveaux des institutions, de la bipolarisation et de la domination des deux principaux partis. De ce point de vue elles marquent une date importante dans l'évolution du système politique français, non pas comme accélérant le mouvement précédent de déstabilisation mais au contraire comme poursuivant l'adaptation du système de partis à la logique des institutions dans la direction prise dans les années soixante-dix.

Au niveau institutionnel

La troisième cohabitation avait convaincu une partie croissante de la classe politique et de l'opinion publique que cette configuration politique minait le système politique français et qu'il fallait la rendre sinon impossible, car il n'était pas question d'opérer des bouleversements constitutionnels, du moins

exceptionnelle. Valéry Giscard d'Estaing relança le vieux projet de réforme lancé par Pompidou dans les années soixante-dix mais abandonné, de raccourcissement à cinq ans du mandat présidentiel. Mais cette fois-ci l'objectif poursuivi était de faire coïncider la durée du mandat parlementaire avec celle du mandat législatif. Les hasards du calendrier électoral faisaient que l'élection présidentielle et les élections législatives devaient avoir lieu toutes les deux à leur date normale en 2002. Lionel Jospin, conseillé par plusieurs éminents constitutionnalistes, accepta de présenter au Parlement un projet de révision constitutionnelle établissant le quinquennat présidentiel, qu'il soumit à la ratification populaire par référendum en 2001. La participation électorale fut très faible mais le oui l'emporta largement. La coïncidence des deux élections et la durée identique des mandats rendraient réduiraient considérablement, selon l'opinion des promoteurs de la réforme, les risques d'une cohabitation. Mais Lionel Jospin prit une décision supplémentaire qui donna tout son sens à cette révision constitutionnelle. Alors que le calendrier normal fixait la date de l'élection présidentielle après celle des élections législatives, il décida de faire inverser par une loi le calendrier électoral afin que l'élection présidentielle précède les élections législatives. Il tranchait ainsi la question de l'avenir des institutions dans le sens gaullien de la prééminence de l'élection présidentielle et donc de la primauté présidentielle, les législatives ayant pour signification essentielle de donner une majorité au président nouvellement élu ou réélu. Désormais, sauf accident, tel le décès du président de la république en exercice, l'élection présidentielle aurait lieu toujours avant les élections législatives. Elle ouvrirait le cycle électoral.

Lionel Jospin prit cette décision d'abord pour des raisons d'opportunité politique. Il pensait que la gauche, sous son leadership, gagnerait plus facilement l'élection présidentielle que les élections législatives. L'inversion du calendrier lui paraissait favorable. Mais les raisons liées à sa vision du fonctionnement du système politique français nous importent davantage ici. Lionel Jospin, appartient à un parti qui, malgré la pratique mitterrandienne des institutions, a toujours été réticent à l'égard des institutions de la V^e République. En outre, pendant les cinq années de la dernière législature durant lesquelles il a dirigé le gouvernement, il a profité de la pratique parlementaire classique qui consiste à donner le pouvoir réel au chef de la majorité parlementaire. Certains commentateurs ont évoqué l'idée selon laquelle, il aurait pu rompre avec la pratique de la V^e République en tentant de perpétuer le régime "imo-ministériel" après les élections qu'avait permis, au moins partiellement, la cohabitation (Duhamel, 2002; Avril, 2003). Les Français eux-mêmes reconnaissent que dans cette configuration le Premier ministre était le véritable chef de l'exécutif et ne semblaient pas s'y opposer. Il aurait fallu qu'il ne modifie pas le calendrier électoral et, qu'en cas de victoire législative, il ne se présente pas à l'élection présidentielle, laissant la place à un leader de moindre importance politique se mesurer avec un Jacques Chirac affaibli par cinq années de cohabitation et touché par les "affaires". La rupture avec le gaullisme aurait alors été durable. Il aurait fallu également que son directeur de cabinet ne condamne pas sans appel, dans un ouvrage paru en 2001 (Schrameck, 2001), la cohabitation, ce qui du même coup condamnait le

primo-ministéralisme, sauf à modifier profondément les institutions, ce que personne n’imaginait sérieusement.

Il est difficile de faire la part de l’opportunité politique et des raisons de fond dans la décision de Lionel Jospin. Mais de toutes manières, il semble que dans ce cas, le concept de “standard operative procedures” est précieux. En effet, il est possible que Lionel Jospin, ait adopté la vision sinon gaullienne du moins pompidolienne du fonctionnement des institutions selon laquelle la primauté du président est la pierre angulaire du système. Ne déclarait-il pas le 21 février 2002 «Je veux une présidence restaurée, où le président ne se tient pas en retrait, où il ne délègue pas son pouvoir, un peu comme cela a été fait sous M. Juppé...» (Avril, 2003)? «Alors qu’il pouvait tenter –certes avec beaucoup de risques- de reparlementariser le régime», sa vision a été formée ou reformée par la “standard operative” procedure selon laquelle, même si la Constitution peut être interprétée de diverses manières, l’élection à la présidence de la République est considérée par l’ensemble des leaders politiques de premier plan comme la marche suprême dans le cursus honorum français. Chacun d’eux “veut être roi”.

Son élimination au premier tour de l’élection présidentielle priva le candidat socialiste de ce duel tant attendu avec le président sortant. C’est en fait, paradoxalement, Jacques Chirac qui bénéficia de ce retour aux sources. Réélu au second tour, il centra sa campagne législative sur un appel aux électeurs à lui donner une majorité à l’Assemblée Nationale afin d’éviter une nouvelle cohabitation. Une partie des électeurs de gauche, sensibles à cet argument – que les socialistes avaient les premiers utilisés avant les élections – votèrent à

droite ou s'abstiennent. L'UMP, qui regroupait les candidats favorables à Jacques Chirac, remporta la majorité absolue des sièges dans la nouvelle assemblée élue en juin 2002. La cohabitation disparaissait et la faible probabilité qu'elle survienne à nouveau favorisait le retour à un fonctionnement "normal" de la Ve république. Jacques Chirac nommait le Premier ministre de son choix, Jean-Pierre Raffarin. Comme l'explique Pierre Avril (Avril, 2002), le nouveau gouvernement «est un gouvernement présidentiel comme l'attestent le communiqué publié après le Conseil des ministres du 10 mai, lequel a fixé «des lignes directrices posées par le président», ainsi que la déclaration de M. Raffarin à RTL le 12: «je suis là pour mettre en œuvre les déclarations du président de la République». La disparition probable d'élections législatives en cours de mandat présidentiel augmente encore le caractère présidentiel du gouvernement. Cette nouvelle période inaugure "la Ve Quinquennale", c'est à dire «une démocratie parlementaire à direction présidentielle» (Grunberg et Duhamel, 2002). Les institutions ont finalement atteint le terme de la logique du compromis de 1958 et de la révision de 1962. Quels que soient leurs défauts dans cette configuration, (minorisation du Parlement et du Premier ministre, pouvoir excessif du président, importance centrale des élections législatives mais seulement pour asseoir le pouvoir du président), les tenants actuels de l'établissement d'une sixième République dans ces conditions paraissent bien optimistes... C'est bien la Ve à la fois restaurée, renforcée et pour partie modifiée qui triomphe une fois encore. Les institutions de 1958-1962 ont

certes changé, ce qui atteste de leurs possibilités d'adaptation, mais selon la dynamique issue des logiques contradictoires qui ont présidé à leur naissance.

Au niveau de la bipolarisation

Le premier tour de l'élection présidentielle de 2002 a paru remettre en cause la bipolarisation gauche/droite. L'élimination du candidat socialiste, Lionel Jospin, et la qualification pour le second tour du candidat du Front National, Jean-Marie le Pen, ont créé une configuration des candidatures au second tour qui a échappé au clivage gauche/droite. Avec 17% au premier tour, le FN est apparu comme la seconde formation politique française. Les deux camps de la gauche et de la droite modérées n'ont jamais rassemblé si peu de voix au premier tour d'une élection présidentielle (voir Tableau 1). Ensemble ils n'obtiennent que 60,9% des suffrages exprimés contre 74,6% au premier tour de l'élection présidentielle de 1995. Le moule de la bipolarisation a semblé alors céder sous la pression du vote pour les extrêmes et pour les candidats "ni gauche ni droite".

Table 1 - Results of the Presidential and the Parliamentary Elections 1995-2002 (%)

	Presidential Election 1995 First	Parliamentary Elections 1997 First round	Presidential Election 2002 First round	Parliamentary Elections 2002 First round

	Round			
Extreme Left	5.3	2.1	10.4	2.8
Moderate Left	35.2	41.5	27.2	37.1
Moderate Right	39.4	36.5	33.7	43.5
Extreme Right	15.3	15.1	19.2	12.6
Neither Left nor Right and Pro- Sovereignty	4.7	4.8	9.5	5.2
Moderate Left + Moderate Right	74.6	78	60.9	80.6

Pourtant, le second tour de l'élection présidentielle, puis les élections législatives, ont montré que la bipolarisation gauche/droite du système politique n'était pas menacée pour plusieurs raisons.

D'abord, le phénomène de rejet de l'extrême-droite enregistré au second tour de l'élection présidentielle atteste que le clivage extrême-droite/non extrême-droite ne peut se substituer au clivage gauche/droite. En effet, comme le

montre le Tableau 2, les électeurs de toutes les tendances se sont fortement mobilisés au second tour pour faire battre le candidat du Front national. Celui-ci a recueilli avec une augmentation sensible de la participation entre les deux tours (la participation est passée de 72% à 80%) moins de suffrages exprimés que l'ensemble des deux candidats de l'extrême-droite du premier tour, soit 18% contre 19%.

Table 2 - Vote transfers between the two rounds of the presidential election

Vote First round			Vote Second round		
			Abstention, Blank ballot, invalid	Chirac	Le Pen
Extreme Left	LO	Laguiller	33	63	4
	LCR	Besancenot	18	77	5
Moderate Left	PS	Jospin	21	76	3
	PCF	Hue	14	79	7
	Verts	Mamère	10	86	4
Pro- sovereignty (former moderate left)	Pôle Républicain	Chevènement	27	70	3
Moderate Right	RPR	Chirac	4	94	2
	UDF	Bayrou	10	88	2
	DL	Madelin	2	94	4

Anti-European Régionalist	CPNT	Saint Josse	7	77	7
Extreme Right	FN	Le Pen	8	16	76
Abstention			52	42	6
Total			23	63	14

Survey CEVIPOF-CIDSP, May 2002.

Lors des élections législatives de juin 2002, (Tableau 1), la gauche modérée et la droite modérée ont obtenu ensemble plus qu'aux élections de 1995 et 1997, soit 80%, augmentant ainsi ensemble de plus de 20 points leur score de l'élection présidentielle. L'extrême-gauche et les "ni gauche, ni droite" ont été laminés et l'extrême droite n'a obtenu que 12,5% toutes tendances confondues. Lors du second tour des élections législatives, sur les 516 circonscriptions où au moins deux candidats étaient en lice, il y a eu un duel entre gauche modérée et droite modérée dans 469 d'entre elles (Tableau 3). Enfin, sur 577 candidats élus, tous, sans exception, étaient soutenus au second tour par l'une des deux grandes coalitions de la gauche ou de la droite modérées. (Tableau 4).

Table 3 - Competition on the second ballot of the Parliamentary Elections of 2002 in the 577 constituencies

	Parliamentary Elections		
	1993	1997	2002
Elected First round	94	29	58
One candidate	17	12	3
Two candidates	451	457	506
Moderate Left /ModerateRight	334	399	469
Moderate Left/FN	5	25	8
Moderate Right/FN	81	31	20
Moderate Right/ModerateRight	30	2	7
Moderate Left/ Moderate Left	1	0	2
Three candidates	15	79	10
Moderate Left/Moderate Right/FN	12	76	10

Moderate Right/Moderate Right/FN	2	0	0
Moderate Left/Moderate Right/Moderate Right	1	3	0
Total	577	577	577

Table 4 - Deputies elected in 1993, 1997 and 2002

	Parliamentary Elections		
	1993	1997	2002
Extreme Left	0	0	0
Moderate Left	99	320	178
Pôle républicain			0
Paris			
Moderate Right	477	256	399

CPNT			0
Extreme Right	0	1	0
Moderate Left+Moderate Right	573	569	577
Total	577	577	577

Enfin, l'UMP victorieuse a décidé de modifier les modes de scrutin pour les élections régionales et européennes. Nous reviendrons sur ce projet, mais pour ce qui concerne la bipolarisation, cette modification rendra plus difficile pour les formations qui ne seront pas partie prenantes des grandes coalitions de gauche ou de droite d'être représentées au sein des conseils régionaux dans la mesure où une liste devra rassembler au moins 10% des électeurs inscrits (c'est à dire plus de 15% des suffrages exprimés si l'abstention atteint par exemple 33%) pour être présente au second tour. La réforme en cours du mode de scrutin régional pousse donc au renforcement de la bipolarisation.

Le niveau des deux partis dominants.

Le dernier niveau est celui des deux partis dominants. Le premier tour de l'élection présidentielle de 2002 a été marqué par les scores particulièrement bas obtenus par les deux grands leaders, Chirac et Jospin, chefs des deux grands partis (Tableau 5). A eux deux ils totalisent 36% des suffrages exprimés contre 43% en 1995. L'élimination de Lionel Jospin a renforcé de surcroît l'impression d'affaiblissement des deux grandes formations politiques. C'est au contraire un renforcement de la domination électorale des deux grands partis sur leur camp respectif qui a résulté des élections de 2002.

Sans même insister sur le fait que c'est le leader de l'un des deux grands partis, Jacques Chirac, qui a été élu président avec 82% des suffrages exprimés, le résultat des élections législatives de 2002 atteste le caractère pour partie

accidentel de l'élimination de Lionel Jospin. Lors de ces élections, les socialistes ont en effet maintenu leur score des élections de 1995 et 1997, soit 24%. (Tableau 5).

Table 5 - Results of the Presidential and the Parliamentary Elections 1995-2002 (%)

	Presidential Election 1995 First Round	Parliamentary Elections 1997 First round	Presidential Election 2002 First round	Parliamentary Elections 2002 First round
PS	23.3	23.5	16.2	24.1
PC	8.6	9.9	3.4	4.8
Green	3.3	3.6	5.3	4.5
RPR (UMP Parliamentary Elections 2002)	20.5	15.7	19.9	33.3
UDF	18.5	14.2	6.8	4.9

A droite, le phénomène de renforcement de la domination du RPR, à travers la création de l'UMP, est encore plus spectaculaire et représente le plus important changement intervenu dans le système de partis dans les années récentes. Il mérite à ce titre un développement particulier. (Haegel, 2002).

Depuis de longues années, plusieurs tentatives avaient été lancées, sans succès, au sein de la droite modérée pour fédérer ses diverses tendances au sein d'un grand parti de droite. Mais depuis 2001, la situation a changé. Le précédent de l'élection présidentielle de 1995 où Jacques Chirac avait dû affronter Edouard Balladur, puis la volonté affirmée d'autonomie de l'UDF ont convaincu Jacques Chirac et Alain Juppé que les accords législatifs et parlementaires en suffisaient plus et qu'il convenait d'aller plus loin dans l'adaptation des partis de droite à la logique présidentielle du régime. Il s'agissait, pour réduire les risques de la multiplication des candidatures au premier tour de l'élection présidentielle et pour mieux assurer un soutien cohérent et continu des parlementaires de droite à un éventuel gouvernement de droite, de créer un grand parti rassemblant les différentes tendances de celle-ci. Le projet, relancé et défendu par Alain Juppé, avait cependant aussi peu de chances d'aboutir que les précédentes tentatives, les appareils partisans étant, comme il est habituel, opposés à leur propre disparition. Mais la conjoncture unique de l'élection présidentielle de 2002 fournit une opportunité enfin sérieuse pour mettre en oeuvre ce projet.

D'abord (Tableau 6), la multiplication des candidatures au sein de la droite modérée au premier tour, pas moins de cinq, ne permit pas à Jacques Chirac de dépasser les 20% et, si le mouvement souverainiste de droite avait été

capable de présenter un bon candidat, il aurait pu arriver au président sortant ce qui est arrivé à son Premier ministre. Le phénomène de baisse tendancielle des scores des principaux candidats à l'élection présidentielle présentait le grave inconvénient de diminuer la légitimité du président élu, même si celui-ci, comme en 2002, obtenait un score très important au second tour. Il était temps pour la droite de mieux s'organiser pour que son candidat dispose dès le premier tour d'une marge de sécurité et d'un score suffisant. Cette démonstration de la mauvaise adaptation du jeu partisan à l'élection présidentielle pesa dans le sens des partisans de la réforme. Mais c'est surtout la division et les faibles scores des deux autres grands candidats de la droite modérée qui permit à Alain Juppé de pousser les feux (Bayrou, 6,8%, et Madelin, 3,9%). Pour la première fois, l'UDF était clairement distancée par le RPR. Enfin, dès le soir du premier tour, il était évident que Jacques Chirac serait réélu président de la République avec une très large majorité. Il avait donc les cartes en main pour mettre immédiatement son plan à exécution.

Table 6 - Party system, presidential candidacies and results of the first round.

Party system	Party	Candidates	Votes
Extreme Left	LO	Laguiller	5.7
	LCR	Besancenot	4.3
	PT	Gluckstein	0.5
Moderate Left	PS	Jospin	16.2
	PC	Hue	3.4
	Green	Mamère	5.3
	Radical	Taubira	2.3
Former Moderate Left (pro-sovereignty)	Citizens Movement	Chevènement	5.3
Moderate Right	RPR	Chirac	19.9
	UDF	Bayrou	6.8
	DL	Madelin	3.9
		Lepage	1.9
		Boutin	1.2
Former Moderate Right (pro-	MPF		

sovereignty)	RPF		
Anti-European regionalist	CPNT	Saint-Josse	4.1
Extreme Right	FN	Le Pen	16.9
	MEN	Mégret	2.3

Le 23 avril, le surlendemain du premier tour de l'élection présidentielle, l'UMP (Union pour la Majorité Présidentielle) est officiellement créée. Le 11 mai est publiée une première liste de candidats dont 52% sont issus du RPR, 20% de l'UDF et 16% de DL. Seule une centaine de candidats UDF ont refusé d'endosser l'étiquette UMP. Le 16 juin l'UMP obtient 33% des suffrages exprimés contre 5% pour l'UDF et 369 élus contre seulement 22 pour l'UDF, soit 92% des sièges de la droite modérée, alors qu'en 1993 et 1997 elle en obtenait un peu plus de la moitié. Disposant à elle seule de la majorité absolue des députés, l'UMP n'a pas besoin de l'apport de l'UDF.

Dés lors les choses s'accélérent. Le 18 juin, Alain Juppé est nommé président de la nouvelle formation qui tiendra son congrès fondateur de fusion le 17 novembre après que le 21 septembre DL et le RPR aient fusionné. Le grand parti de droite est enfin créé. Sa domination sur la droite modérée est claire. L'UDF n'est plus un concurrent dangereux. Pour achever le travail, c'est à dire soumettre l'UDF, Alain Juppé, avec l'accord de Jacques Chirac et de Jean-Pierre Raffarin, prépare un projet de loi électorale pour les élections régionales dont nous avons déjà parlé et qui est un nouveau coup très dangereux porté à

l'UDF. L'exigence prévue des 10% des inscrits pour se maintenir au second tour les élections régionales oblige en effet l'UDF à s'allier dès le premier tour avec l'UMP, en étant en position dominée. François Bayrou, furieux contre cette manœuvre mais privé de toute marge de manœuvre en raison de la participation de l'UDF au gouvernement, n'a pu voter la motion de censure déposée par la gauche en février 2003 contre ce projet.

Ainsi, à droite, la domination du parti gaulliste, transformé et élargi en UMP, sur la droite modérée a été considérablement renforcée (Tableau 5 et 6). Mais surtout, il faut retenir ici qu'une fois de plus le changement s'effectue au niveau du système de partis à partir des contraintes institutionnelles. La primauté présidentielle pousse à la constitution de véritables partis présidentiels rassemblant la plus grande partie des tendances et partis d'un camp politique. La création de l'UMP vise à redonner une logique bipolaire à un premier tour d'élection présidentielle qui obéissait de plus en plus à une logique proportionnaliste.

Tableau 7 - Deputies elected in 1993, 1997 and 2002

	Parliamentary Elections		
	1993	1997	2002
PC	24	37	21
PS	56	246	141
Radical	5	13	7
Other Left	10	9	6
Green	0	8	3
Citizens Movement	4	7	
UDF	206	109	22
RPR (UMP en 2002)	258	139	369
Other Right	13	8	8
Total	577	577	577

Qu'en est-il de la gauche? Le score désastreux de Lionel Jospin s'explique largement par le nombre de candidats issus de la majorité plurielle (cinq) et du vote protestataire en faveur des candidats trotskistes. Les études menées sur cette élection montrent qu'une part importante des électeurs de gauche n'ayant pas voté pour Lionel Jospin au premier tour auraient voté pour lui s'ils avaient mesuré le risque de son élimination. Cette proportion aurait suffi à lui assurer la première place au premier tour comme en 1995. Lors des élections législatives de 2002, les socialistes ont encore accru leur part dans le total de la gauche modérée (dont les Verts) atteignant 75%. Et la part des sièges socialistes et radicaux de gauche sur l'ensemble des sièges de la gauche modérée a atteint 79% contre 57% en 1993 et 77% en 1997. La domination des socialistes sur la gauche n'a donc pas souffert, tout au contraire, de la grave défaite présidentielle. Pour autant la déconvenue du premier tour ne peut être analysée seulement comme un accident. Comme à droite, le premier tour, loin de préparer le second, l'a contrariée en affaiblissant les principaux candidats. L'organisation partisane, à droite comme à gauche, n'est plus adaptée à la tendance à la multiplication des candidatures et à la montée du vote protestataire.

Mais le *Parti socialiste* ne se trouve pas aujourd'hui dans la possibilité d'opérer à gauche la transformation partisane que Jacques Chirac est en passe d'opérer à droite. Les partenaires politiques des socialistes sont très affaiblis et très divisés. Leurs stratégies sont incertaines et même leur alliance avec le PS peut être remise en cause. Le projet d'un grand parti de la gauche de gouvernement

est donc pour l'instant impossible à mettre en œuvre. Et tel qu'il est aujourd'hui, le PS, à lui seul, est structurellement trop faible pour affronter seul la droite avec des chances de succès. L'évolution du système de partis français vers une domination encore plus affirmée des deux grands partis pouvant un jour déboucher sur un bipartisme paraît donc peu probable au moins dans un avenir prévisible même si elle est dans la logique des institutions qui a triomphé en 2002. Cette absence actuelle de symétrie dans l'évolution respective de la droite et de la gauche peut donc jouer dans la période à venir contre la gauche et donc d'abord contre le parti socialiste. Certains commentateurs ont formulé l'hypothèse selon laquelle le nouveau système politique se caractériserait dans l'avenir par l'existence d'un seul parti dominant, l'UMP. Le système multipartis bipolaire à deux partis dominants permettant l'alternance serait ainsi remis en cause. Une telle hypothèse n'est pas exclue, tant la position de la gauche, et en particulier du PS, semble aujourd'hui difficile et les perspectives sombres. Plaident en sens contraire plusieurs éléments: la volatilité électorale croissante (rappelons-nous la déroute socialiste de 93 et la défaite chiraquienne en 1997), le fait que depuis 1978, aucun gouvernement sortant n'a gagné les élections, le fait enfin que le PS, malgré sa relative faiblesse et sa fragilité, demeure le seul parti d'alternance. Mais, quoi qu'il en soit, le PS aura du mal dans un proche avenir à reprendre l'initiative politique.

Finalement, l'importance du facteur institutionnel ressort clairement dans les évolutions étudiées. Ces remarques confirment le bien-fondé des positions néo-institutionnalistes. Les bouleversements institutionnels de 1958-1962 n'en

finissent pas de produire leurs effets sur le système de partis et de leur imposer leur logique propre. En marquant la primauté présidentielle, les élections récentes ont mis un terme, au moins provisoire, aux spéculations sur l'éventualité de modifications profondes des institutions de la Vè république et de leur fonctionnement. Les évolutions récentes ont finalement poursuivi l'orientation initiée par Georges Pompidou tendant, tout en conservant la primauté présidentielle, à tirer les conséquences, refusées au moins en théorie par de Gaulle, du caractère largement parlementaire du régime. Les partis, en s'appropriant les institutions, en ont partiellement, mais au total de manière limitée, modifié le fonctionnement. Ils n'ont pas voulu ou pu en changer fondamentalement les bases. La Vè république a finalement résisté au temps et aux vicissitudes de la vie politique. Selon que la gauche aura la capacité ou non à continuer son adaptation à la logique du régime, celui-ci évoluera ou non vers un bipartisme imparfait ou au contraire vers une longue domination de la droite. L'avenir du système multipartis bipolaire à deux partis dominants n'est pas entièrement assuré. Mais il a probablement encore de beaux jours devant lui!

Bibliographie

Avril P. (2003), Les conséquences des résultats des élections sur la nature du régime. L'improbable Phénix , in P. Perrineau, C. Ysmal (eds.), Le vote de tous les refus, les élections de 2002, Presses de Sciences-Po, Paris.

Duhamel O. (2002), *Vive la VI^e République*, Seuil, Paris.

Duhamel O., Grunberg G. (2001), *Systèmes de partis et V^e république*, in «Commentaire», n. 95 Autumn 2001, Paris.

Duhamel O., Grunberg G. (2002), *Les partis et la V^e république: post-scriptum*, in «Commentaire», Paris.

Grafstein R. (1992), *Institutional realism: Social and Political Constraints on Rational Actors*, Yale University Press, New Haven (Conn.)

Haegel F. (2002) , *L'UMP et la refondation des partis de droite*, in «Revue Française de Science Politique», vo. 152, n. 5-6, octobre-décembre.

Hall P.A. (1986), *Governing the Economy: The Politics of State Intervention in Britain and France*, Oxford University Press, New York.

Peters B.G. (1996), *Political Institutions, Old and New*, pp. 205-220, in R.E.

Goodin, H.-D. Klingemann (eds.), *A New Handbook of Political Science*, Oxford University Press, New York, Oxford.

Rothstein B. (1996), *Political Institutions: An Overview*, pp. 133-166, 220, n R.E. Goodin, H.-D. Klingemann (eds.), *A New... cit.*

Schrameck O. (2001), *Matignon, rive gauche*, Seuil, Paris.

*Florence Haegel**

LA REFONDATION DE DROITE FRANÇAISE A L'ISSUE DES ELECTIONS 2002

Le cycle électoral 2002, constitué par l'élection présidentielle de mai et les élections législatives de juin, a non seulement permis le retour de la droite française au gouvernement mais a été l'occasion d'une transformation du système partisan par l'unification dans l'UMP d'un ensemble de composantes qui jusqu'à présent manifestaient la forte fragmentation de la droite en France. Le 23 avril 2002, au surlendemain du premier tour de l'élection présidentielle, un nouveau parti l'UMP¹ est créé, il rassemble les formations constitutives de la droite modérée, à l'exception d'une partie de l'UDF autour de François Bayrou.

Si face au traumatisme qu'a constitué la qualification de Jean-Marie Le Pen au premier tour, la réponse inscrite dans la culture politique de gauche a été la manifestation (manifestations toutefois paradoxales puisqu'elles invitaient non seulement à voter mais à voter pour Jacques Chirac), la réponse de droite a constitué dans une refondation partisane. Dans la logique des institutions de la Cinquième République dans leur variante pompidolienne, la crise a voulu être

* Directrice de recherche au CEVIPOF (Science-po/CNRS).

¹ La sigle a d'abord signifié «Union Pour la Majorité Présidentielle» puis après le congrès de novembre 2002, «Union Pour un Mouvement Populaire».

résolue par la création d'un nouveau parti investi d'un rôle défensif. Mais alors que dans les premières années de la Cinquième, il s'agissait de défendre les institutions, en 2002, il était question de défendre la communauté politique celle qu'incarnaient "les républicains" contre l'extrême droite.

Les élections de 2002 ouvrent pour la droite française un nouveau cycle. Celui-ci est marqué par le retour au gouvernement² et par l'achèvement d'un cycle de fragmentation. Pour analyser cette situation, deux éléments seront ici considérés: les conditions de ce retour au gouvernement et précisément l'examen de l'assise électorale de Jacques Chirac et de la droite gouvernementale, les logiques institutionnelles, idéologiques et organisationnelles de l'unification.

Les conditions du retour au gouvernement

L'arrivée de la droite au gouvernement s'est faite dans des conditions électorales contrastées. Comme l'ont signalé beaucoup de commentateurs, le premier tour, le second tour de l'élection présidentielle et les élections législatives donnent à voir des logiques différentes et fixent des attentes contradictoires³.

La première incertitude porte sur l'évaluation de la position de Jacques Chirac à l'issue de ce cycle électoral. Est-il en position de force ou de faiblesse? Le

² Ce retour au gouvernement s'effectue dans des conditions confortables d'un point de vue institutionnel : la réduction du mandat présidentiel éloigne la perspective d'une cohabitation, le succès aux législatives assure une large majorité au Président de la République.

faible score du président sortant au premier tour lui confère une faible légitimité mais les résultats des élections législatives lui fournissent une forte assise parlementaire. De même, une tension existe entre l'élection de Jacques Chirac au second tour de l'élection présidentielle comme chef-de file du camp des défenseurs de la République contre l'extrême droite et le succès de son parti comme incarnation d'une droite tout à fait classique aux élections législatives.

A l'occasion de cette quatrième candidature à l'élection présidentielle (Jacques Chirac a été candidat à toutes les élections présidentielles depuis 1981), le score du président sortant se situe à un niveau bas (Tableau 1). Il recueille sur son nom: 19,5 % des suffrages (5 386 000 suffrages) moins qu'en 1995 ou en 1988.

Tableau 1 - Les résultats de Jacques Chirac aux élections présidentielles de 1981, 1988, 1995, 2002

	1981	1988	1995	2002
% exprimés	18	20	20,5	19,5
Nombre de voix	5 138 569	5 884 000	6 098 000	5 386 000

A l'instar de Lionel Jospin affaibli par la multiplication des candidatures à gauche, le piètre score de Jacques Chirac au premier tour pourrait être mis sur le compte de l'éparpillement des candidatures au sein de la droite modérée. L'interprétation est plausible car l'élection présidentielle de 2002 illustre bien

³ Voir sur ces questions, Pascal Perrineau, Colette Ysmal, *Le vote du tous les refus*, Presses de Sciences-po, Paris 2003.

l'aboutissement d'un cycle de fragmentation et de présidentialisation des partis de droite.

De 1995 à 2002, divers signes témoignent de cette fragmentation de la droite modérée. La hausse des candidatures divers-droite en est un: durant cette période, on voit se multiplier à droite les candidatures dissidentes, autrement dit se situant en dehors des investitures communes officielles décidées par l'UDF et du RPR à l'occasion de chaque élection législative (cf supra). Ainsi lors des élections législatives de 1978, 414 candidats se présentent sous l'étiquette divers-droite, ils sont 479 en 1993 et 945 en 1997. Mais la fragmentation partisane à droite se donne également à voir dans le nombre de scissions qui sont intervenues dans les années précédant l'élection:

- scission au sein de l'UDF avec l'autonomisation en 1998 de la composante libérale Démocratie Libérale (DL);
- scission, toujours au sein de l'UDF, à la suite des élections régionales de 1998 des partisans d'une alliance au niveau régional avec l'extrême droite. Ainsi, derrière Charles Millon implanté dans la région Rhône-Alpes, une formation intitulée «La Droite» est créée;
- scission enfin des courants réticents à l'intégration européenne aussi bien à l'UDF (départ de Philippe de Villiers) qu'au RPR (défection de Charles Pasqua) et fondation du RPF qui incarne avec succès le courant souverainiste à l'élection européenne de 1999.

Parallèlement à cette fragmentation partisane, s'observe une présidentialisation des formations de droite (le même mouvement est repérable à gauche).

Toutes les formations – y compris les plus petites – entrent dans la logique présidentielle et présentent un candidat au premier tour. De surcroît, ces candidats – alors que ce n’était pas le cas précédemment – sont de plus en plus souvent sélectionnés à l’intérieur du parti par le vote des adhérents. Ainsi en 2002, cinq candidats se revendiquent de la droite dite modérée. Trois s’appuient sur des partis: Jacques Chirac, président sortant, Alain Madelin candidat de DL, François Bayrou, candidat de l’UDF, deux se situent en marge des structures partisans: Corine Lepage représentant les thèmes écologistes et Christine Boutin incarnant un courant traditionaliste et catholique.

Pourtant, si l’on peut légitimement expliquer la non qualification de Lionel Jospin au second tour de l’élection présidentielle par la multiplication des candidatures à gauche⁴, l’explication ne vaut pas de la même façon pour expliquer le faible score de Jacques Chirac au premier tour. Pour lui, la question est moins celle de la répartition des voix au sein de la droite modérée que celle du rétrécissement de son score global face à la concurrence du Front national (Tableau 2).

Tableau 2 - Evolution du score de la droite aux premiers tours des élections présidentielles depuis 1974

	1974	1981	1988	1995	2002
--	------	------	------	------	------

⁴ Jérôme Jaffré, *Comprendre l’élimination de Lionel Jospin*, in Pascal Perrineau et Colette Ysmal (dir.), *Le vote de tous les refus*, cit. pp. 223-249.

% exprimés	52, 2	49	36	44	33
------------	-------	----	----	----	----

On peut même aller plus loin dans la démonstration est considérer qu'à la différence de Lionel Jospin, Jacques Chirac a plutôt bien réussi à mobiliser ses sympathisants et plus largement son camp au premier tour de l'élection présidentielle. Le problème est que son camp s'est rétréci.

Si l'on considère sa capacité à rassembler ses sympathisants (Tableau 3), Jacques Chirac fait mieux que son rival socialiste: 65% des personnes se déclarant proches du RPR ont voté pour lui dès le premier tour alors que 56% des sympathisants socialistes voté pour Lionel Jospin au premier tour. Certes, cette indice de conformité entre proximité partisane et vote est nettement meilleur à l'extrême gauche ou à l'extrême droite, mais comparé aux autres candidats des partis gouvernementaux, la performance de Jacques Chirac n'est pas mauvaise.

Tableau 3 - La conformité entre la proximité partisane et le vote au premier tour de l'élection présidentielle

% des sympathisants d'un parti politique qui ont voté pour le candidat de leur parti

	Candidat trotskiste	Candidat communiste	Candidat socialiste	Candidat écolo	Candidat UDF	Candidat RPR	Candidat FN
ExtG	71						

PC		59					
PS			56				
Verts				46			
UDF					45		
RPR						65	
FN							81

Enquête PEF, CEVIPOF/CIDSP/ CECOP, 2002, vague 2 post-présidentielle.

S'agissant de la mobilisation de son camp, le même constat peut être fait (Tableau 4). Compte-tenu de la concurrence à laquelle il était confronté, Jacques Chirac a plutôt réussi à fédérer son camp et à asseoir son hégémonie sur la droite modérée. Il représente à lui seul 58% de l'ensemble des voix de la droite modérée mieux que dans toutes les élections présidentielles auxquelles il avait participé auparavant..

Tableau 4 - Poids du score de Jacques Chirac dans l'ensemble des suffrages de la droite modérée

1981	1988	1995	2002
37%	54%	47%	58%

A l'issue des élections législatives, le président dispose d'une forte assise institutionnelle. En effet, l'UMP, mise sur rail pour fournir une majorité parlementaire, recueille 33% des suffrages au premier tour des législatives (14 points au dessus du score de Jacques Chirac). Elle se trouve en position largement dominante à l'Assemblée nationale: son groupe parlementaire occupe une position hégémonique avec 465 députés inscrits ou apparentés sur 577. Au sein de l'UMP, c'est l'ex-RPR qui domine: Plus de la moitié (55%) des députés de l'UMP sont originaires de l'ex-RPR, 21% viennent de l'UDF, 16% de DL.

Le contraste entre les résultats présidentielles et législatives se manifeste également par la différence des soutiens idéologiques dont bénéficie Jacques Chirac. Une enquête par panel mise en place à l'occasion des élections 2002 fournit des indications sur l'origine de cet électorat: 44% de ses électeurs proviennent de la droite modérée, 20% sont des abstentionnistes du premier tour, 36% viennent de la gauche. Du point de vue tant idéologique que politique, cet électorat est donc très diversifié⁵. A l'inverse, aux élections législatives dans une logique de (re) bi-polarisation, se reconstitue un électorat classiquement de droite: l'électorat de l'UMP aux élections législatives retrouve les structures sociologique et idéologique d'un électorat conservateur. L'examen des résultats du cycle électoral permet de comprendre les conditions de l'unification de la droite: au premier tour, le faible score de Jacques Chirac s'explique par le rétrécissement de l'audience de la droite mais se fonde sur sa

⁵ Jean Chiche, Elisabeth Dupoirer, *De Chirac à l'UMP: mutations et reconquête*, in Pascal Perrineau et Colette Ysmal (dir.), *Le vote de tous les refus*, cit., pp.161-197.

relative bonne capacité à rassembler son camp, signe d'un rétablissement de son autorité sur celui-ci. Le caractère exceptionnel du deuxième tour lui confère une légitimité que le premier tour ne lui permettait pas d'envisager et le succès de l'UMP aux élections législatives lui assure non seulement une assise parlementaire mais les gages d'une prospérité financière (son succès électoral lui assure une dotation financière annuelle de 30 millions d'euros).

Les logiques de la création de l'ump⁶

Trois types de logiques sont à l'œuvre dans le processus d'unification de la droite. La première est d'ordre institutionnel puisque l'UMP prend sa source dans la double nature présidentielle et parlementaire de la Cinquième République; la deuxième est idéologique puisque l'unification partisane résulte de l'affaiblissement des clivages idéologiques au sein de la droite; la troisième est organisationnelle dans la mesure où la création de l'UMP s'apparente à une fusion et pose donc la question du partage des postes et de l'organisation du pluralisme.

La logique institutionnelle

Pour comprendre, la genèse d'un parti unique à droite, il est nécessaire de partir des contraintes institutionnelles du régime semi-présidentiel. La

⁶ Pour plus de détails, voir Florence Haegel, *Faire l'union. La refondation des partis de droite après les élections de 2002*, in «Revue française de science politique», 52(5-6), octobre-décembre 2002, pp.561-576.

Cinquième République met, on le sait, en œuvre deux logiques, l'une présidentielle et l'autre parlementaire. Ces deux logiques sont hiérarchisées puisque la logique présidentielle s'impose comme décisive; mais elles ne sont que partiellement connectées. Le décalage entre elles se donne, en particulier, à voir dans les systèmes de coopération (ou de non coopération) mis en place à droite à l'échelon législatif et présidentiel.

A l'échelon législatif, existent depuis 1981 de cartels électoraux impliquant les deux formations qui dominent la droite modérée, le RPR et l'UDF. Ces cartels électoraux ont pour objectif de présenter le maximum de candidatures communes dans les circonscriptions législatives. La pratique de ces cartels implique un certain degré de professionnalisation visible dans la spécialisation des tâches. Dans la perspective de chaque élection, une commission d'investiture électorale était mise en place, elle incluait des représentants des formations membres du cartel. Au fil du temps, des professionnels de ce type de négociation ont émergés et régulièrement une même petite équipe se retrouvait afin de négocier et de dégager un accord sur les candidatures communes. L'institutionnalisation de ces pratiques se marquait également par l'établissement progressif de principes de négociation. La règle principale était celle de la prime aux sortants. Dans chaque circonscription, la reconduction des élus sortants était systématiquement privilégiée. L'autre règle régulièrement évoquée était celle du droit de suite: l'idée était de maintenir la tendance politique de chaque circonscription par-delà les changements de personnes. Ce dispositif tributaire du scrutin uninominal à deux tours est

caractéristique des systèmes politiques fortement notabilisés. Il tendait à entretenir le statu-quo et contribuait à maintenir un rapport de forces équilibré entre les deux composantes de la droite modérée. De plus, l'existence de candidatures communes dans la plupart des circonscriptions législatives alimentait un rapprochement des formations aux yeux des électeurs, ceux-ci se sont peu à peu habitués à voter pour un candidat d'union de la droite et se trouvaient, dès lors, bien disposés à engager plus avant le processus d'unification.

A l'échelon présidentiel, la situation s'avérait totalement différente. Pour organiser la compétition présidentielle n'existait que des règles normatives⁷, un code de bonne conduite était, en effet, évoqué, mais aucun véritable système de coopération n'existait. Bien au contraire, la compétition était largement ouverte et flottante. Le système de transactions qu'elle engageait n'était guère lisible ne s'inscrivant que partiellement dans le cadre partisan.

L'échec présidentiel en 1988 a mis sur l'agenda la nécessité de trouver un moyen d'organiser la concurrence présidentielle à droite. Dès lors, se présentaient deux types d'options pour rénover la droite. La première option reposait sur l'idée que l'unification devait s'appuyer sur ce qui marche, c'est-à-dire la coopération législative. Des tentatives ont successivement vu le jour allant de la création d'un groupe inter-parlementaire à de structures communes plus ou moins solides (confédérative ou organique). La deuxième option partait du constat selon lequel la conquête du poste présidentiel est le point central du système politique de la Cinquième République et qu'il faut

donc commencer par là en organisant la sélection d'un candidat présidentiel commun à la droite. Dans cette perspective un projet de "primaires à la française" porté par Charles Pasqua fut longuement discuté de 1988 à 1994.

La création de l'UMP se situe au croisement de ces deux logiques. La nouvelle organisation s'est construite à partir de l'armature que constitue le système de coopération législative et contre les états-majors partisans. Mais le ressort est présidentiel puisque l'unification de la droite s'est appuyée sur la dynamique et l'institution présidentielles. L'embryon du parti unique a été mis sur les rails autour de la candidatures de Jacques Chirac à sa ré-élection, l'unification a été cimentée par la remise de soi à une personnalité selon un modèle de construction de l'autorité politique traditionnel à droite.

Mais, aujourd'hui, la question épineuse de la sélection d'un candidat à l'élection présidentielle n'est pas tranchée, elle n'est même pas évoquée dans les statuts. Tant que cette épreuve, décisive dans l'institutionnalisation de ce nouveau parti, ne sera pas franchie, il sera difficile de considérer qu'un nouveau parti a durablement été mis en place. Pourtant l'UMP, telle qu'elle existe actuellement, ne peut être assimilée à un simple cartel électoral. La création d'un groupe parlementaire unique et la centralisation de la dotation publique sont les deux éléments, liés d'ailleurs l'un à l'autre, qui différencient cette organisation des habituels cartels. En effet, jusqu'à présent les cartels avaient pour objectifs de fabriquer des candidatures communes; une fois élus, les députés se répartissaient dans des groupes parlementaires distincts. La pression exercée sur les candidats de droite à la veille des élections législatives

⁷ Frederick-George Bailey, *Les règles du jeu politique. Etude anthropologique*, PUF, Paris 1971.

de 2002 pour qu'ils prennent l'engagement de s'inscrire dans le même groupe parlementaire (le terme du contrat était: «vous serez investi si vous vous engagez à vous inscrire dans le groupe UMP») marque la différence. Cette décision a eu immédiatement des conséquences financières lourdes puisque la dotation publique a alors été attribuée à l'UMP: la fusion est passée par la centralisation financière.

La logique idéologique

Pour justifier la nécessité d'unifier les droites françaises, l'argument était qu'il n'existait plus de différences idéologiques entre elles ou, plus précisément, que les différences idéologiques qui persistaient ne correspondaient plus aux frontières des organisations partisans⁸.

Le rapprochement idéologique peut être daté de 1981 et du passage de la droite à l'opposition. Il s'est principalement manifesté par la mutation, plus ou moins parfaite et plus ou moins difficile, du RPR. On peut considérer que, pour l'essentiel, la mutation néo-libérale est acquise; la mutation européenne demeure elle plus fragile, elle est passée par l'engagement personnel de Jacques Chirac, aux débuts des années quatre-vingt-dix en faveur de l'intégration européenne alors même qu'il défendait une position minoritaire dans son parti.

⁸ Jean Chiche, Florence Haegel, Vincent Tiberj, *La fragmentation partisane*, in Grunberg Gérard, Mayer Nonna, Sniderman Paul M., *La démocratie à l'épreuve*, Presses de Sciences-po, Paris 2002, pp.203-237.

Ce mouvement de convergence n'est pas spécifique à la France puisqu'il s'est manifesté à l'échelon européen⁹. Derrière l'unification de la droite française, on peut alors distinguer un mouvement d'européanisation. D'ailleurs, le travail symbolique qui a présidé à la fondation de l'UMP témoigne la mobilisation de la référence européenne. Les hésitations sur le choix du nom (l'idée d'appeler à la manière italienne, cette nouvelle organisation «La maison bleue» a d'ailleurs été évoquée!), le choix du qualificatif "populaire", le déroulement du congrès fondateur marqué par la présence de José Maria Aznar, et d'Angela Merkel en sont des signes. On peut alors en quelque sorte considérer que l'UMP consacre la victoire idéologique des libéraux et la victoire organisationnelle des néo-gaullistes. En effet, d'un point de vue idéologique, les traces gaullistes apparaissent seulement dans le domaine des relations internationales encore qu'il ne faudrait pas oublier que les réticences qu'a suscitées la position adoptée par Jacques Chirac sur la question de la guerre en Irak, sont bien plus vives à l'intérieur de l'UMP que les rares positions publiques pourraient le laisser penser. D'un point de vue organisationnel, au contraire, le poids du RPR est décisif: s'il représente plus de la moitié du groupe parlementaire, il domine encore plus nettement «the party on the ground».

⁹ Voir Pascal Delwit (dir.), *Démocraties chrétiennes et conservatismes en Europe. Une nouvelle convergence?*, Editions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles 2003.

La logique organisationnelle

L'UMP constitue une fusion partisane qui inclut le RPR, DL, une partie de l'UDF, de petites formations issues de la Troisième et Quatrième Républiques (le Parti radical et le CNI) auxquels il faut ajouter les adhésions à titre individuel de membres de formations (le RPF et «La Droite») qui avaient récemment fait scission. La création d'un nouveau parti par fusion suppose le partage des postes, la mise en commune des cultures d'organisation et l'organisation de la pluralité.

Si l'on considère que les partis doivent être étudiés comme des organisations de conquête des postes et de contrôle du recrutement politique, l'analyse doit, dès lors, se centrer sur le contrôle des postes gouvernementaux, celui des candidatures parlementaires, celui enfin des postes partisans. L'examen mené aujourd'hui indique que la création d'un parti unique n'a pas encore bouleversé les pratiques des cartels électoraux. Pour le moment, la procédure de sélection des candidats aux législatives n'est pas inscrite dans les statuts. L'UMP – à la différence du Parti socialiste ou d'autres partis européens – ne prévoit aucune intervention des adhérents (sous la forme d'un vote ou au minimum d'un veto) dans la sélection des candidats législatifs. Sur ce point, la création d'un nouveau parti masque la persistance des vieilles pratiques: une commission d'investiture a été mise en place sans qu'il en soit fait mention dans les statuts, elle est composée des mêmes spécialistes issus des ex-formations rôdés à ce type de négociation.

Le partage des postes à l'intérieur de l'UMP confirme également le maintien des équilibres passés. Pour l'essentiel, la répartition des postes de responsables à l'échelon local s'est faite selon une logique proportionnaliste, c'est-à-dire de partage entre les ex-composantes. Cette logique s'appuie sur un partage territorial: par exemple, dans les département de tradition démocrate-chrétienne, un responsable UDF a été désigné, etc.

Si l'on considère que les partis doivent être analysés comme des institutions productrices de synthèse idéologico-politiques, la fusion pose la question des manières dont se fabrique de l'homogénéité et donc des formes de traitement du pluralisme. Dans le cas de l'UMP, deux solutions ont été évoquées. Une solution aurait été de mettre en place, sur le modèle de la CDU, un mode territorialisé du pluralisme, voire même une forte régionalisation des structures partisans. La solution choisie repose sur l'introduction d'un fonctionnement par tendances, appelées "mouvements", qui pourrait conduire à une structuration idéologique de la pluralité. L'institutionnalisation de tendances est un élément étranger aux cultures partisans de la droite française¹⁰ dans la mesure où les synthèses idéologico-politiques produites par les anciennes formations ne se fondaient pas sur l'expression publique et institutionnalisée de la pluralité. Au RPR, l'expression du pluralisme n'a jamais été légitime. Même si les tendances existaient ici comme ailleurs et même si des changements étaient récemment intervenus, la logique incarnative nourrie de personnalisation de l'autorité, de culte de l'unanimité et d'esprit de

¹⁰ Florence Haegel, Christine Pütz, Nicolas Sauger, *Les transformations dans et par les partis: l'exemple de l'UDF et du RPR*, in Pascal Perrineau (dir.), *Le désenchantement démocratique*, Editions de l'Aube, La Tour d'Aigues 2003, pp.175-198.

discipline dominait. L'UDF, à l'inverse, était intrinsèquement fondée sur la pluralité (elle était, à l'origine, une confédération). Si on ne peut toutefois pas considérer qu'elle mettait en œuvre le principe de pluralisme, c'est par manque de publicité de l'expression des différences. Les logiques de compromis non publicisés, les arrangements informels étaient de règle. On comprend, dès lors, que parallèlement à la décision d'introduire un fonctionnement par tendance, se donnent à voir de nombreuses réticences et beaucoup d'incertitudes¹¹ quant à l'instauration de l'expression publique et institutionnalisée du pluralisme.

A quelle échelle doit-on analyser l'unification de la droite française? En partie à l'échelle européenne dans la mesure où le rapprochement idéologique des composantes de la droite française renvoie à un mouvement commun aux droites européennes. En partie à l'échelle nationale car la genèse d'unification de la droite donne à voir la spécificité des contraintes et des ressources institutionnelles de la Cinquième République, système mixte qui exige que soient connectées la logique présidentielle et la logique parlementaire, mais système qui s'organise autour de la construction d'une autorité présidentielle. Quels vont être les effets de cette transformation sur le système partisan français? D'ores et déjà, on voit se mettre à l'œuvre une stratégie de l'UMP de renforcement la bi-polarisation, son objectif est bien de recréer des clivages qui marquent la différence avec les socialistes. Et l'on peut risquer l'hypothèse qu'à terme, cette unification à droite aura un effet de contagion à gauche. Reste que les cycles partisans sont longs: il aura fallu quatorze ans aux partis

¹¹ La mise en place des "mouvements" aura lieu au prochain congrès fin 2003.

de droite pour s'unifier après de projets enterrés et des structures éphémères,
il n'y a aucune raison pour que la refondation de la gauche aille plus vite.

*Marc Lazar**

LA GAUCHE EN FRANCE ET EN ITALIE

A l'instar de l'Italie en 2001, la gauche française a perdu les élections en 2002 après avoir exercé le pouvoir en coalition. La coïncidence de ces deux événements incite à comprendre si ces échecs correspondent à un simple jeu d'alternance traduisant la tentation grandissante de l'électeur rationnel d'essayer une politique puis une autre, ou s'ils représentent plutôt un moment crucial pour la gauche dans les deux pays. La première hypothèse se fonde sur le fait qu'en France aucune majorité gouvernementale sortante n'a gagné les élections depuis 1981 (en 1986, la droite l'emporte après la victoire historique de François Mitterrand cinq années auparavant; en 1988, François Mitterrand reconquiert son mandat de Président contre le Premier ministre sortant, Jacques Chirac; en 1993, la droite l'emporte largement aux législatives; en 1995, Chirac est élu Président après les deux septennats de François Mitterrand; en 1997, la gauche obtient la majorité aux législatives anticipées provoquées par la dissolution de l'Assemblée nationale voulue par le Président Chirac; enfin, en 2002, la droite gagne la présidentielle et les législatives) et que l'Italie des années quatre-vingt-dix a connu trois alternances: en 1994, avec la victoire du Pôle des libertés, en 1996, avec le succès de l'Olivier et en 2001 avec le retour au pouvoir de Silvio Berlusconi. Pourtant, en dépit de ces

* Professeur, est directeur de l'Ecole doctorale de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris.

données, je préfère retenir la deuxième hypothèse selon laquelle 2001 et 2002 ne constituent pas une périπέtie pour la gauche dans le jeu régulier des alternances entre deux coalitions, mais qu'elles signifient sans doute que, dans les deux pays, la gauche est à la croisée des chemins.

Il n'est pas dans mon intention de réaliser une étude électorale poussée mais plutôt de proposer un ensemble de considérations générales sur l'état de la gauche dans ces deux pays¹. La gauche sera abordée ici de manière comparative sans fournir une étude plus poussée qui supposerait de prendre en compte les spécificités nationales dues à l'histoire, aux systèmes politiques, au dispositif des partis, aux modes de scrutin ou encore aux réalités sociologiques. Néanmoins, une première esquisse, fut-elle parcellaire puisqu'elle s'intéresse à une analyse des forces en présence, à leurs réactions face à leurs défaites et à leurs situations aux lendemains de celles-ci, permettra de mettre en lumière de nombreux points communs et de faire ressortir quelques particularités.

¹ Pour une étude des résultats électoraux de 2001 et 2002, voir notamment, Pascal Perrineau, Colette Ysmal (sous la direction de), *Le vote de tous les refus. Les élections présidentielles et législatives de 2002*, Presses de Sciences po, Paris 2003; Mario Caciagli, Piergiorgio Corbetta (a cura di), *Le ragioni dell'elettore. Perché ha vinto il centro-destra nelle elezioni italiane del 2001*, il Mulino, Bologna 2002; Itanes, *Perché ha vinto il centro destra*, il Mulino, Bologna 2001; Gianfranco Pasquino (a cura di), *Dall'Ulivo al governo Berlusconi. Le elezioni del 15 maggio 2001 e il sistema politico italiano*, il Mulino, Bologna 2002; *Politica in Italia*. Edizione 2002, a cura di Paolo Belluci e Martin Bull, il Mulino, Bologna 2002. Je concentrerai mon étude sur le Parti socialiste et les DS tout en évoquant les coalitions auxquelles ces deux partis appartenaient ou appartiennent encore, la gauche plurielle et l'Olivier.

La gauche en France et en Italie avant les élections de 2001 et 2002

Avant qu'elles n'affrontent les scrutins de 2001 et 2002, les deux gauches présentaient des différences éclatantes. J'en retiens plus particulièrement cinq. Premièrement, dans les deux pays, la gauche affrontait deux types d'élections particulières, les élections politiques en Italie en 2001, les élections présidentielles et législatives en France en 2002 organisées les unes et les autres selon des modalités guère comparables. Ces dissemblances ont des effets sur les acteurs politiques, leurs stratégies, les campagnes des candidats ou encore sur les comportements des électeurs.

Deuxièmement, les coalitions dont la gauche faisait partie s'organisaient selon des physionomies très opposées. En France, la gauche plurielle était clairement située à gauche de l'échiquier politique puisqu'elle rassemblait le Parti socialiste, qui y exerçait un rôle dirigeant, le Parti communiste français, les Verts et le Mouvement des Radicaux de Gauche. En revanche, l'Olivier était un pôle de centre gauche très ouvert au centre et dans lequel les DS, bien que formant le principal parti, ne dominaient pas de façon aussi nette qu'en France le reste des partis associés; cette coalition très particulière résulte, notamment, de l'explosion des partis politiques dans ce pays, de l'héritage complexe laissé par l'ancien parti communiste et l'ex-Démocratie chrétienne et des décisions stratégiques prises par leurs héritiers (DS et PPI), des regroupements opérés par le centre droit et des modes de scrutin.

La troisième différence tient aux politiques des gouvernements sortants dont étaient partie prenante le PS et les DS. Dans les deux cas, la plupart des

experts les qualifiaient de plutôt satisfaisantes puisque les deux majorités avaient effectué nombre de réalisations notables pour l'entrée dans l'euro, la lutte contre le chômage et en matière de modernisation économique et sociale. Néanmoins, le bilan était généralement estimé comme davantage marqué à gauche en France avec la loi des 35 heures, la Couverture Maladie Universelle, le PACS, qui donne une reconnaissance juridique à des couples y compris homosexuels, au point qu'une partie de la gauche italienne (à l'intérieur et à l'extérieur des DS) souhaitait prendre exemple sur le travail de l'équipe de Lionel Jospin pour impulser une politique plus à gauche dans leur pays et pour critiquer la timidité des chefs successifs de gouvernement (Prodi, D'Alema et Amato).

Les deux gauches s'apprêtaient à aller devant les électeurs les urnes après avoir été confrontées à des expériences institutionnelles sensiblement divergentes. En effet, en France la gauche plurielle sortait de cinq années de cohabitation avec le président Chirac qui, au final, l'ont usée et déconsidérée auprès d'une partie de son électorat traditionnel puisque cela donnait l'impression que gauche et droite étaient identiques; en revanche, la cohabitation est inexistante de l'autre côté des Alpes.

Enfin, la différence d'offre politique était sensible. En France, au premier tour de l'élection présidentielle dont le résultat final a fortement pesé sur les législatives, chacune des composantes de gauche disposait de son candidat. Il en résultait une situation – inédite à ce point – d'extrême fragmentation des candidatures: seize candidats en tout, dont huit à gauche. Cinq étaient issus de la gauche plurielle: Lionel Jospin, pour le Parti socialiste, Robert Hue du Parti

communiste français, Noël Mamère au nom des Verts, Christiane Taubira du Mouvement des radicaux de gauche, et, à la marge, car il entendait remettre en cause le clivage gauche-droite, après avoir été l'une des figures emblématiques du Parti socialiste et un membre éminent du gouvernement Jospin, Jean-Pierre Chevènement, du Mouvement des Citoyens; à quoi il faut ajouter les trois candidats trotskistes, Olivier Besancenot de la Ligue communiste révolutionnaire, Daniel Gluckstein du Parti des Travailleurs et Arlette Laguiller de Lutte ouvrière. Sur ces huit candidats, quatre seulement d'entre eux étaient décidés à appeler à voter au second tour pour le candidat de gauche qui resterait en lice et dont tout laissait entendre qu'il s'agirait de Lionel Jospin, premier ministre sortant: Chevènement laissait planer le doute et les trois représentants de l'extrême gauche inclinaient à ne pas donner d'instruction de vote. Du côté italien, la division régnait dans le centre gauche et dans la gauche, puisque Refondation courrait de son côté comme le mouvement de l'ancien juge Antonio Di Pietro. Pour sa part, l'Olivier avait préféré mettre à la tête de la coalition pour la bataille électorale l'ancien maire de Rome, Francesco Rutelli, au lieu du Président du Conseil, Giuliano Amato. Etrange choix puisque Amato était premier ministre mais pas le leader de l'Ulivo, cependant que les DS, disposaient dans leurs rangs d'un ex-premier ministre, D'Alema qui ne pouvait briguer le leadership de la coalition, enfin que Rutelli était le chef de cette dernière mais sans appartenir un parti et qu'il décida ensuite de rejoindre la Marguerite.

Perceptions et raisons des défaites

Les deux défaites électorales ont été perçues de manière différente. Le cas italien évoque la chronique d'une défaite annoncée. Depuis 2000, la gauche se préparait à la bataille en la sachant perdue d'avance pour plusieurs motifs. La droite, grâce à Silvio Berlusconi, était unie, les élections intermédiaires avaient été mauvaises, la gauche était divisée, le projet de l'Olivier s'était enlisé dans les sables, la question du leader avait été très longue à résoudre et Francesco Rutelli était soutenu comme la corde soutient le pendu, enfin la stratégie des DS n'était pas clairement définie. L'Olivier, dans son ensemble, et les DS en particulier, semblaient être davantage intéressés à sauver les meubles qu'à chercher à obtenir la victoire. En France, en revanche, l'échec de la gauche relève de la chronique d'une défaite surprise. Lionel Jospin s'est engagé dans l'élection présidentielle avec l'idée d'écraser un Jacques Chirac qu'il considérait comme affaibli et avec la certitude de triompher sans problèmes majeurs. La machine de la campagne du premier ministre s'est rapidement enrayée, en particulier à cause de ses nombreuses erreurs, et a abouti au désastre de son élimination du second tour entraînant le face à face entre Chirac et Jean-Marie Le Pen: ce qui a provoqué la stupeur et un traumatisme nullement effacé un an après.

L'Olivier et la gauche plurielle ont l'un et l'autre subi une défaite aux explications assurément innombrables. Mais quatre d'entre elles, au moins, sont semblables et méritent d'être soulignées ici.

En dépit de leurs spécificités, les deux gouvernements sortants se sont retrouvés dans une situation de porte à faux assez proche. Leurs bilans flatteurs n'ont, à l'évidence, pas convaincu et les mécontentements l'ont emporté sur les motifs de satisfaction. Dans les deux cas, les majorités sortantes et plus précisément le PS et les DS ont été confrontés à trois problèmes majeurs. D'une part, la difficulté de vendre leur action au moment des élections, difficulté accrue en Italie tant la communication gouvernementale a brillé par sa faiblesse et parce que Francesco Rutelli se devait de défendre en partie l'œuvre accomplie mais aussi de s'en différencier afin d'apparaître comme un homme neuf. D'autre part, la gauche plurielle, et en son sein le PS, l'Olivier, et plus encore les DS, ne présentaient guère de projets pour l'avenir, cependant que leurs challengers ont imposé un autre agenda qui insistait sur la rupture qu'ils souhaitaient provoquer en cas de victoire. Enfin, les préoccupations des électeurs ont changé. En Italie en 2001 comme en France l'année suivante, ils s'inquiètent assez soudainement de l'évolution de la conjoncture économique et sociale et de l'avenir du pays². De plus, en Italie, c'est le chômage, l'insécurité et la santé qui dominent, en France, le chômage, l'insécurité et les inégalités sociales. Or, par rapport aux principales attentes des électeurs, les candidats de la gauche sont concurrencés par leurs adversaires, qui prônent plus ou moins nettement le libéralisme économique, la fermeté à propos de la sécurité et de l'immigration clandestine, et un minimum de solidarité sociale; en outre, en France, à propos du

² Cf. Jérôme Jaffré, *Comprendre l'élimination de Lionel Jospin*, in Pascal Perrineau, Colette Ysmal (sous la direction de), *Le vote...* cit., pp. 223-249 et Itanes, *Perchè ha vinto...* cit., pp. 157-170.

chômage et des inégalités sociales, l'extrême gauche représente un concurrent redoutable pour Jospin³.

En France comme en Italie, l'Olivier et la gauche plurielle ont pâti de leurs querelles et de leurs divisions internes. Ces conflits incessants sont dus au système électoral, à la compétition à laquelle ces derniers se livrent, enfin aux affrontements idéologiques qui perdurent entre partis. En Italie, les divisions sont nettes puisque deux partis, Rifondazione et la liste de Di Pietro, ont refusé les accords électoraux parce qu'ils pensaient y gagner beaucoup en agissant de façon indépendante. Mais les divisions existent aussi au sein de la coalition de l'Olivier et à l'intérieur de chaque parti, notamment les DS. En France, les candidats et les partis ont dénaturé le premier tour de l'élection présidentielle. Celui-ci doit désormais servir pour affirmer l'existence de chaque parti et un parti pour exister en France doit avoir son candidat à la présidentielle. Et un candidat pour exister doit taper davantage sur son allié que sur son adversaire... En outre, en France comme en Italie, plus un parti est petit plus il redoute de disparaître et plus il utilise toutes les ressources de la compétition électorale pour démontrer sa présence.

Dans les deux pays, la gauche est encore très divisée idéologiquement. En France, un Jean-Pierre Chevènement est, évidemment, une spécificité nationale: il n'existe aucun courant souverainiste et républicain comparable en Italie. En revanche, les autres sensibilités se retrouvent dans la péninsule: les Verts, les communistes et l'extrême gauche, cette dernière étant plus faible

³ cf. Sur ce sujet, Bruno Cautrès, *Les raisons politiques du choix*, in Pascal Perrineau et Colette Ysmal (sous la direction de), *Ibidem*, pp. 103-124) et Itanes, *Ibidem*.

qu'en France en nombre de votes. Davantage, j'y reviendrai, la gauche voit se rouvrir une ligne de fracture entre ses composantes plus ou moins réformistes et ses sensibilités radicales. Or, en France comme en Italie, la gauche se complaît également à étaler ses désaccords par peur de l'hégémonie d'un parti pour les uns, aversion pour le réformisme pour les autres; avec comme résultat de laisser la champ libre à ses adversaires.

Jouent également les caractéristiques personnelles, les compétences et les ressources des candidats. Dans la compétition entre Francesco Rutelli et Silvio Berlusconi, Lionel Jospin et Jacques Chirac, les challengers de la droite, dans deux contextes spécifiques et selon des modalités très opposées, ont réussi à s'imposer et à apparaître sur de nombreux points comme plus crédibles que leurs concurrents auprès des électeurs.

Enfin, en France et en Italie, comme dans la plupart des pays ouest-européens, la gauche subit de plein fouet une triple remise en cause: de la représentation politique qui se manifeste, entre autres, par la désaffection à l'égard des institutions, des partis et de la construction européenne; des valeurs qui fait qu'une partie de la population ne se reconnaît plus dans les idéaux universalistes et humanistes avancés par la majorité des dirigeants politiques, notamment ceux de gauche; du social avec des populations fragilisées qui constatent, tous les jours, le creusement des inégalités, en particulier par rapport à l'emploi, l'exclusion et la sécurité, et qui se détournent du vote pour la gauche (soit par l'abstention, soit par en votant pour la droite,

voire pour les extrêmes de gauche ou de droite), considérant à tort ou à raison que celle-ci ne répond plus à leurs aspirations⁴.

La gauche après ses défaites

Les lendemains de défaite présentent là encore des ressemblances. En Italie comme en France, la gauche a été sonnée par la nette victoire de Silvio Berlusconi et par l'élimination de Lionel Jospin à l'issue du 21 avril. Elle connaît une triple crise de leadership, de stratégie et d'identité et se voit défier par la réapparition d'une concurrence sur son flanc gauche⁵.

La crise de leadership est particulièrement marquée. En France, l'élection présidentielle, qui représente «la mère des batailles politiques», exige que les principaux partis de gouvernement disposent d'un leader qui ait une stature de présidentiable. Or, la déroute de 2002 a été fatale pour les leaders de la gauche plurielle: Lionel Jospin s'est retiré de la vie politique, Dominique Voynet, ministre verte, Robert Hue, dirigeant du PCF et Jean-Pierre Chevènement ont été contraints de démissionner de leurs responsabilités dans leurs partis ou ont été marginalisés, provisoirement ou définitivement. Pour le moment, le Parti socialiste, parti pivot du système politique français et largement dominant à gauche, n'a pas trouvé pour la prochaine échéance présidentielle un responsable capable de réaliser une synthèse du parti, d'agréger autour de lui

⁴ Voir Gérard Grunberg, Nonna Mayer, Paul M. Sniderman, *La démocratie à l'épreuve: une nouvelle approche de l'opinion des Français*, Presses de Sciences po, Paris 2002.

⁵ Voir, pour l'Italie, James L. Newell, *I partiti del centro-sinistra nel ruolo di opposizione*, in Jean Blondel e Paolo Segatti (a cura di), *Politica in Italia. Edizione 2003*, Il Mulino, Bologna 2003, pp. 93-113 et Gianfranco

les électeurs de toute la gauche et de conquérir une partie de l'électorat centriste. En Italie, Silvio Berlusconi a imposé une personnalisation du combat politique et même une présidentialisation des enjeux électoraux. Le turn-over y est moins net à gauche, mais il n'en demeure pas moins que Massimo D'Alema, Walter Veltroni, Giuliano Amato et Francesco Rutelli, pour des raisons différentes, ont tous été plus ou moins affaiblis. C'est la raison pour laquelle nombre d'acteurs ou d'observateurs avancent d'autres noms pour les prochaines échéances, en particulier ceux de Sergio Cofferati ou Romano Prodi. En France comme en Italie, cette question est cruciale pour les années à venir. Les gauches doivent impérativement trouver un responsable qui réussisse à unir les différentes composantes de la coalition, qui soit en mesure de rivaliser avec les chefs de la droite, sans doute Silvio Berlusconi en Italie, Jacques Chirac, Alain Juppé, Nicolas Sarkozy ou Jean-Pierre Raffarin en France, enfin qui sache communiquer directement avec les électeurs. La responsabilité incombe en France au PS, alors qu'en Italie, une fois de plus, les DS risquent d'être obligés, si l'on en croit les supputations présentes, d'accepter une nouvelle candidature Prodi, ce qui ne manquera pas d'accroître les questionnements sur leur futur.

La gauche affronte aussi une crise de stratégie. En France, la gauche plurielle est finie. La défaite de 2001 signe la fin du cycle dit d'Epinay, du nom du congrès du Parti socialiste qui s'est déroulé dans cette ville de la région parisienne en 1971, qui consistait à forger un puissant parti socialiste afin de

rééquilibrer la gauche en affaiblissant le Parti communiste en scellant l'union de la gauche. Plus de trente ans après, le Parti socialiste est devenu le parti déterminant du pôle de la gauche; mais désormais le Parti communiste français, qui rassemblait encore plus de 21% des suffrages au début des années soixante-dix, est tombé à 3,3% à la dernière présidentielle et moins de 5% aux législatives, ce qui représente le plus faible score de toute son histoire commencée en 1921; les Verts n'arrivent pas à se constituer comme une formation politique d'envergure, les chevénementistes sont une espèce en voie de disparition et les radicaux de gauche sont des marginaux. La constitution d'une coalition semble pour l'instant impossible faute de protagonistes et parce que de réelles sensibilités politico-culturelles qui ne se reconnaissent pas dans le PS continuent d'exister dans l'électorat ou chez les sympathisants de la gauche. Le parti socialiste, qui ne rassemble qu'un quart des suffrages, est trop faible pour devenir le parti unique de la gauche. Le récent congrès de Dijon du Parti socialiste n'a pas résolu son dilemme stratégique qui l'a en trois principaux courants. L'unique solution pour les socialistes consiste alors à concentrer leurs efforts sur la prochaine élection présidentielle qui, si elle est emportée, permet presque de façon mécanique d'imposer ses vues à ses alliés potentiels pour les législatives qui suivront. Mais il reste précisément à trouver un candidat... Par ailleurs, les alliés, PCF et Verts sont, eux aussi, profondément divisés sur la stratégie à suivre; certains courants de ces deux partis envisagent de s'allier avec l'extrême gauche renaissante et de rompre avec le PS, d'autres veulent affirmer leur autonomie de peur d'être satellisés par le PS avant de négocier avec celui-ci, par exemple, pour les deuxièmes

tours de scrutin (quand il y en a), enfin, les derniers acceptent de reconduire l'alliance avec le parti socialiste.

L'Olivier semble lui aussi en difficulté même s'il existe encore. L'Olivier est né du constat dressé par les Démocrates de gauche de leur l'impossibilité de gagner seuls: ils ont donc recherché l'accord avec le centre, convaincus également que l'élection se jouait auprès des électeurs modérés. Après une longue période d'incertitude, où les DS apparaissaient fortement divisés et en difficulté à propos des alliances, comme sur d'autres sujets, l'Olivier semble, ces jours-ci (mais tout peut évoluer dans un sens comme dans un autre), réussir à recoller les morceaux et en mesure d'intégrer de nouveau Refondation communiste et le mouvement de Di Pietro. Il n'en demeure pas moins que l'Olivier est critiqué de l'extérieur et qu'il doit renforcer sa crédibilité en ne se contentant pas de jouer de l'antiberlusconisme mais en présentant un projet auquel les Italiens pourraient se reconnaître de manière positive. Nombre de questions restent ouvertes: l'Olivier existe-t-il encore? Si non par quoi le remplacer? Si oui, en quoi consiste-t-il? Une fédération de partis qui se disputent afin de défendre leurs intérêts ou un seul mouvement? Quelles structures en son sein doivent être fondées pour arriver à adopter des positions uniques? Et quel rôle plus spécifique pour les DS au sein de ce regroupement?

Enfin, la crise d'identité taraude la gauche des deux pays. Les débats sur ce que représente la gauche au XXIème siècle et le contenu de ses politiques, en particulier en matière économique et sociale, ne cessent d'agiter les militants, les dirigeants, et d'être l'objet de rencontres et de colloques en France, en

Italie et en Europe. Faute de les résoudre, la gauche caresse l'espoir que les différences actuelles de politiques menées par la droite sauteront aux yeux des électeurs et qu'elles provoqueront le retour mécanique du vieux clivage droite-gauche. Il n'y a nulle évidence en la matière. Le cas italien démontre qu'en deux ans, il n'y a pas eu de mouvement de bascule automatique, d'autant qu'une compétition s'est ouverte à gauche. La gauche est donc obligée de repenser une politique responsable en renouant avec ses bases traditionnelles, notamment les catégories populaires qui, dans les deux pays, l'ont désertée. Néanmoins, la gauche italienne est peut-être, là encore, un peu plus avancée que la gauche française. Silvio Berlusconi représentant une anomalie périlleuse et donc une droite assez particulière par rapport à la droite française (même si des points communs émergent), la gauche et le centre gauche associé à elle ont ressourcé leur identité dans une défense intransigeante de la Constitution et de ses valeurs. Cela permet à la gauche d'apparaître comme fondamentalement démocratique et réaliste, mais peut aussi la figer dans une position uniquement défensive.

Ces trois crises sont accentuées par le renouveau de la gauche de la gauche qui combat la droite mais aussi la gauche.

En France, cette gauche de la gauche est une nébuleuse très hétérogène. Elle comprend les divers mouvements de l'antimondialisation, ou de l'altermondialisation, ATTAC, en premier lieu, diverses associations de lutte sur le logement, ou pour la solidarité avec les immigrés, l'aile gauche dite des «refondateurs» au sein du PCF, les partis trotskistes, le Parti des travailleurs, Lutte ouvrière et surtout la Ligue Communiste Révolutionnaire qui cherche à

homogénéiser cet ensemble très disparate, enfin, les syndicalistes révolutionnaires et les anarchistes, organisés pour une part dans la CNT (Confédération Nationale du Travail). Ainsi, mise à part cette dernière sensibilité, la gauche française se retrouve-t-elle dans une situation paradoxale. Le Parti communiste français est en train de mourir comme acteur politique mais son héritage est vivant; il laisse derrière lui une forme dégradée de culture communiste, caractérisée par des formes de continuité idéologique et quelques altérations de ses références et surtout de ses modes d'organisation⁶.

Ces sensibilités politiques ont fortement marqué et parfois engendré par leur activisme le mouvement social de ce printemps qui a vu des larges franges du secteur public, notamment les enseignants du secondaire, les cheminots et les travailleurs des entreprises de transport municipal, organiser des grèves et des manifestations contre les projets de loi du gouvernement Raffarin sur les retraites et l'éducation nationale. Le mouvement a échoué sur les retraites, et plus ou moins obtenu gain de cause à propos de l'éducation nationale. Il a exprimé un mélange puissant de défense d'intérêts corporatistes (au sens neutre du mot) et de promotion de valeurs très éclectiques alliant la défense de la République, l'hostilité à l'Europe et l'espérance en une issue radicale pour ne pas dire révolutionnaire. A cette occasion, certains syndicats minoritaires mais radicaux, comme SUD, ont été tentés de se substituer aux partis politiques.

L'ensemble de cette nébuleuse estime que la droite et la gauche sont identiques. D'un point de vue politique (il nous manque des analyses

⁶Voir Marc Lazar, *Le communisme, une passion française*, Perrin, Paris 2002.

sociologiques sur la composition de ces mouvements), elle partage de nombreux points communs, en particulier le refus de la simple alternance et la quête d'une alternative qui bouleverserait l'ordre du monde, la recherche de l'affrontement continu avec les ennemis, qu'ils soient de droite ou de gauche, enfin l'antiréformisme, l'anticapitalisme, l'antimondialisation ou encore l'antifascisme. Elle exerce une forte influence culturelle sur les partis de gauche, aussi bien au PCF que chez les Verts et même au PS, qui, depuis un an, ont tous gauchi leurs discours dans l'espoir de récupérer les électeurs perdus sans, pour le moment, en retirer des gains appréciables. Pour le PS, le calcul s'avère très risqué car le petit virage à gauche qu'il a négocié satisfait sans doute les adhérents socialistes mais déconcerte les électeurs et les sympathisants socialistes : un sondage montrait que 67% des Français et 61% des sympathisants de gauche souhaitaient que le PS se situe au centre et au centre gauche (cependant que 22% des Français et 34% des sympathisants socialistes espéraient le voir bien ancré à gauche). Davantage, les enquêtes d'opinion démontrent que les Français et même les électeurs de gauche ne considèrent pas le PS comme plus crédible que la droite sur les réformes des retraites ou du système de santé⁷. L'extrême gauche jouit en plus d'une formidable complaisance dans les médias et les forums des idées. Elle fait preuve d'une impuissance politique extrême, car elle est incapable de s'unir, mais exerce un capital de nuisance sur le reste de la gauche en la menaçant de lui faire perdre les prochaines élections.

⁷Voir le sondage IPSOS-France 2-«Le Monde», publié par «Le Monde» du 13 juin 2003.

La gauche française traverse donc une passe périlleuse. Ses divisions s'accroissent en son sein. Et surtout, sans qu'il y ait à proprement parler deux gauches, une ligne de fracture culturelle se fait jour entre un pôle réformiste, qui continue d'avoir le plus grand mal à s'assumer en tant que tel et qui demeure sur la défensive, et une sensibilité diffuse d'une gauche radicale qui cependant n'est pas en mesure de constituer une organisation unique.

En Italie, la gauche radicale s'organise en plusieurs composantes (mais sans la présence notable des trotskistes pour lesquels la France demeure un terrain de prédilection). Des intellectuels (notamment avec la revue «Micromega» et les divers universitaires qui se sont fait connaître d'un vaste public depuis deux ans) et des artistes (Nanni Moretti), les girotondini, les mouvements de l'altermondialisation, la CGIL qui a eu tendance, à certains moments, presque à son corps défendant, à se substituer à une opposition atone et à être désignée comme une constituant une alternative politique possible.

L'ensemble de ces sensibilités a convergé récemment dans le puissant mouvement pacifiste lui-même très disparate (avec des catholiques, des communistes, des démocrates, des représentants de l'extrême gauche, des pacifistes intégralistes etc.). En dépit des efforts de Refondation communiste pour essayer de faire fond sur l'ensemble des mouvements protestataires, qui disposent de capacités de mobilisation plus importantes qu'en France notamment grâce à la CGIL, ceux-ci n'ont, comme en France, aucun débouché politique évident. Ils s'affrontent entre eux sur de nombreux sujets tout en partageant un antiberlusconisme intransigeant et une méfiance envers le réformisme et l'offre politique des partis "traditionnels". Ils provoquent de

très fortes lacérations sur presque tous les sujets, un dernier exemple en ayant été fourni par le référendum sur l'article 18 du statut des travailleurs. Ils déstabilisent et divisent les DS, dont la majorité a cependant engagé une confrontation idéologique plus nette avec eux que le PS qui n'ose pas trop rompre des lances avec l'extrême gauche. Il en résulte qu'en Italie, comme en France, de nombreuses incertitudes plombent le devenir de la gauche : les divergences internes ou entre elle et la gauche de la gauche sont-elles plus importantes que la nécessaire union face à droite? Faut-il pour les partis de gauche ou du centre gauche faire des concessions à gauche, continuer de se recentrer ou s'essayer à un difficile jeu d'équilibriste entre toutes les sensibilités au risque, plus tard, de décevoir beaucoup d'électeurs?

Au total, en France et en Italie les gauches doivent relever deux défis principaux. D'une part, elles doivent se positionner désormais par rapport à trois fronts. Le front du populisme outrancier de droite (formé, au-delà des particularités de chacun d'entre eux, d'Umberto Bossi et de Jean-Marie Le Pen). Le front de la droite gouvernementale qui, en dépit des différences évidentes entre Berlusconi et Chirac et de leurs antagonismes politiques (notamment sur les affaires étrangères), présentent des points communs: l'importance du marketing politique, des thèmes d'action prioritaires (la sécurité, la lutte contre l'immigration clandestine, un souci de libéraliser l'économie voire de réformer les politiques sociales tout en se disant attachés à la solidarité sociale), une volonté de couvrir un spectre assez large du centre à la droite plus intransigeante (sachant qu'en France, l'UMP refuse toute alliance avec le Front national), enfin une intention affichée d'être plus près de

l'opinion, de "la France d'en bas" selon le mot de Jean-Pierre Raffarin, ou dalla gente comune qui bascule avec Berlusconi dans le populisme. Enfin, le front ouvert par le populisme de la gauche de la gauche contraint la gauche classique, qui représente l'un des piliers fondamentaux des systèmes politiques français et italien, à se rénover sans renier sa culture de gouvernement⁸.

Le deuxième défi est d'ordre sociétal. L'une des plus grandes urgences pour les gauches française et italienne consiste tout simplement à comprendre leurs sociétés, leurs évolutions les plus récentes, leurs complexités croissantes, avec entre autres, ces mouvements contradictoires d'individualisation et d'aspirations collective à de nouvelles formes de solidarité, les inquiétudes devant les inégalités sociales, leurs peurs face à l'insécurité, les angoisses suscitées par la mondialisation, les perplexités engendrées par les dysfonctionnements des institutions et des démocraties. La pire erreur pour la gauche serait de croire qu'elle peut appréhender ces mutations et les influencer en chaussant d'anciennes lunettes, en appliquant ses vieilles recettes et en utilisant ses outils traditionnels de mobilisation. Les gauches se doivent d'identifier clairement leurs adversaires pour mieux les combattre sans les diaboliser et de procéder à un important travail d'analyse, de réflexion et d'élaboration indispensable à l'action. Sous peine de rester longtemps dans l'opposition. Et de se lamenter des succès de la droite et des populistes. Les

gauches en France et en Italie traversent bien un moment crucial de leurs histoires⁹.

⁹ Je tiens à remercier ceux qui m'ont fait des observations et des critiques sur ce texte, dont des premières versions ont été présenté successivement au MIT de Boston, au Center for European Studies de Harvard et à la Fondazione Adriano Olivetti à Rome. Ma reconnaissance va, notamment, à Suzan Berger, Gérard Grunberg, Pasquale Pasquino et Serenella Sferza.